

Groupe Aecon Inc.

États financiers consolidés

31 décembre 2008 et 2007

Le 3 mars 2009

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de Groupe Aecon Inc.

Nous avons vérifié les bilans consolidés de **Groupe Aecon Inc.** (la « société ») aux 31 décembre 2008 et 2007 et les états consolidés des résultats, du résultat étendu, des bénéfices non répartis, du cumul des autres éléments du résultat étendu et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société aux 31 décembre 2008 et 2007 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

(signé) **PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.**

Comptables agréés, experts-comptables autorisés

Groupe Aecon Inc.
Bilans consolidés
31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars)

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents (note 3)	292 873 \$	134 606 \$
Trésorerie soumise à des restrictions (note 3)	28 194	34 628
Comptes débiteurs	259 431	228 438
Retenues de garantie à recevoir	92 584	71 523
Coûts reportés des contrats et produits non facturés	119 170	111 937
Stocks	23 582	15 702
Charges payées d'avance	8 158	6 415
	<hr/>	<hr/>
	823 992	603 249
Immobilisations corporelles (note 7)	102 333	97 105
Actifs d'impôts futurs (note 6)	20 622	36 140
Droits de concessionnaire (note 5)	167 996	109 283
Placement de concession à long terme (note 8)	32 685	32 685
Autres actifs (note 9)	41 236	32 190
	<hr/>	<hr/>
	1 188 864 \$	910 652 \$
	<hr/>	<hr/>

Approuvé par le Conseil,

(signé) « Jean M. Beck »

Jean M. Beck, administrateur

(signé) « Michael A. Butt »

Michael A. Butt, administrateur

Groupe Aecon Inc.
 Bilans consolidés (suite)
 31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars)

	2008	2007
Passif		
Passif à court terme		
Dette bancaire (note 3)	2 631 \$	6 986 \$
Comptes créditeurs et charges à payer	319 840	266 693
Retenues de garantie à payer	60 506	38 499
Produits reportés	91 948	68 175
Impôts sur les bénéfices à payer	4 015	1 191
Passifs d'impôts futurs (note 6)	48 512	40 907
Partie à court terme de la dette à long terme (note 10)	16 387	17 533
	543 839	439 984
Dette sans recours liée au projet (note 10)	118 665	68 622
Autre dette à long terme (note 10)	45 160	64 088
Autres passifs (note 13)	3 375	3 077
Autres passifs d'impôts (notes 6 et 15d))	15 537	14 733
Produits reportés liés à la concession (note 14)	77 574	63 692
Débetures convertibles (note 12)	-	30 114
	804 150	684 310
Participations minoritaires	2 449	933
Engagements et éventualités (note 15)		
Capitaux propres		
Capital-actions (note 16)	262 644	162 691
Surplus d'apport (note 16)	2 828	1 592
Débetures convertibles (note 12)	-	2 101
Bénéfices non répartis	110 903	61 525
Cumul des autres éléments du résultat étendu (note 16)	5 890	(2 500)
	382 265	225 409
	1 188 864 \$	910 652 \$

Groupe Aecon Inc.
 États consolidés des résultats
 Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

	2008	2007
Produits	1 876 986 \$	1 492 747 \$
Coûts directs et charges	(1 665 924)	(1 350 311)
	211 062	142 436
Frais de commercialisation, frais généraux et frais d'administration	(96 010)	(71 896)
Gains (pertes) de change	1 481	(1 646)
Gain à la vente d'actifs (note 25)	104	7 840
Amortissement (note 9)	(27 493)	(21 915)
Charges d'intérêts (note 17)	(9 275)	(11 234)
Produits d'intérêts (note 17)	8 080	5 972
	(123 113)	(92 879)
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et participations minoritaires	87 949	49 557
Économie (charge) d'impôts sur les bénéfices (note 6)		
Impôts exigibles	(3 696)	223
Impôts futurs	(23 123)	(653)
	(26 819)	(430)
Bénéfice avant participations minoritaires	61 130	49 127
Participations minoritaires	(1 788)	(824)
Bénéfice net de l'exercice	59 342 \$	48 303 \$
Résultat par action (note 16)		
Résultat de base	1,23 \$	1,28 \$
Résultat dilué	1,20 \$	1,16 \$
Nombre moyen d'actions en circulation (note 16)		
Résultat de base	48 065 421	37 673 208
Résultat dilué	49 805 700	46 922 459

Groupe Aeon Inc.
Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars)

États consolidés du résultat étendu

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Bénéfice net de l'exercice	59 342 \$	48 303 \$
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts :		
Écarts de conversion	8 446	(2 311)
Ajustements liés à l'évaluation à la valeur du marché des placements disponibles à la vente	145	-
Couvertures de flux de trésorerie		
Variation nette de la juste valeur des dérivés	(201)	201
Résultat étendu de l'exercice	67 732 \$	46 193 \$

États consolidés des bénéfices non répartis

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Bénéfices non répartis au début de l'exercice	61 525 \$	16 543 \$
Bénéfice net de l'exercice	59 342	48 303
Modification du traitement comptable des instruments financiers	-	(400)
Dividendes (note 16)	(9 968)	(2 977)
Remboursement de débentures convertibles (note 12)	-	18
Intérêts reçus sur les prêts destinés à l'achat d'actions (note 16)	4	38
Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice	110 903 \$	61 525 \$

États consolidés du cumul des autres éléments du résultat étendu

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Cumul des autres éléments du résultat étendu au début de l'exercice	(2 500) \$	(390) \$
Écarts de conversion	8 446	(2 311)
Ajustements liés à l'évaluation à la valeur du marché des placements disponibles à la vente	145	-
Couvertures de flux de trésorerie (note 22)	(201)	201
Cumul des autres éléments du résultat étendu à la fin de l'exercice	5 890	(2 500)

Groupe Aecon Inc.

États consolidés des flux de trésorerie

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars)

	2008	2007
Flux de trésorerie liés aux		
Activités d'exploitation		
Bénéfice net de l'exercice	59 342 \$	48 303 \$
Éléments hors trésorerie :		
Amortissement	27 493	21 915
Gain à la vente d'actifs	(104)	(7 840)
Amortissement des commissions d'engagement	162	462
Perte de change latente	142	218
Intérêts hors trésorerie sur les autres passifs d'impôts	804	739
Intérêts théoriques représentant l'augmentation de valeur (notes 12 et 13)	822	2 632
Charge au titre des régimes de retraite à prestations déterminées (note 20)	(3 126)	(339)
Impôts sur les bénéfices futurs	23 123	653
Charge de rémunération à base d'actions	1 690	454
Autres	-	8
	110 348	67 205
Variation des autres soldes liés à l'exploitation (note 18)	33 565	30 277
	143 913	97 482
Activités d'investissement		
Diminution (augmentation) de la trésorerie soumise à des restrictions (note 3)	9 768	(23 509)
Diminution des titres négociables et des dépôts à terme soumis à des restrictions	-	15 257
Acquisition d'immobilisations corporelles	(13 553)	(6 273)
Produit de la vente d'immobilisations corporelles	1 062	8 025
Acquisitions (note 19)	(1 175)	(33 229)
Investissement dans les droits de concessionnaire (note 5)	(43 130)	(21 721)
Remboursement du placement de concession à long terme (note 8)	-	10 048
Augmentation des autres actifs (note 9)	(7 660)	(1 575)
Augmentation des participations minoritaires	1 348	973
	(53 340)	(52 004)
Activités de financement		
Diminution de la dette bancaire	(5 199)	(6 823)
Émission de titres d'emprunt à long terme	34 294	75 784
Remboursement de la dette à long terme	(25 867)	(24 533)
Émission d'actions (note 16)	70 729	1 261
Rachat d'actions (note 16)	(4 145)	(2 204)
Remboursement de prêts destinés à l'achat d'actions (note 16)	552	532
Remboursement de débetures convertibles	-	(500)
Dividendes versés (note 16)	(10 400)	-
Intérêts reçus sur les prêts destinés à l'achat d'actions (note 16)	4	38
	59 968	43 555
Augmentation de la trésorerie et des équivalents au cours de l'exercice	150 541	89 033
Incidence des taux de change sur les soldes de trésorerie	7 726	(4 536)
Trésorerie et équivalents au début de l'exercice	134 606	50 109
Trésorerie et équivalents à la fin de l'exercice	292 873 \$	134 606 \$
Renseignements supplémentaires (note 18)		

Groupe Aecon Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

1) Principales conventions comptables

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la société et ceux de toutes ses filiales, ainsi que la part de la société dans les actifs, les passifs, les produits, les charges, le bénéfice net et les flux de trésorerie de ses coentreprises. La note 4 présente un sommaire de l'incidence des coentreprises sur les présents états financiers consolidés.

Principales estimations comptables

La préparation d'états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR ») exige que la direction formule des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants présentés de l'actif et du passif et les informations à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, de même que les montants présentés des produits et des charges au cours des périodes visées. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Une certaine part d'incertitude est inhérente à l'estimation des coûts d'achèvement de projets de construction et à l'estimation du prix final des ordres de modification dont le prix n'a pas été fixé d'avance. L'incidence sur les états financiers consolidés de variations futures de ces estimations pourrait être importante.

Trésorerie et équivalents

La société considère comme des équivalents de trésorerie les placements acquis dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois. La trésorerie détenue par les coentreprises est destinée exclusivement aux activités de ces coentreprises.

Comptabilisation des contrats

Les produits et le bénéfice découlant des contrats de construction à forfait, y compris les contrats auxquels la société participe par l'intermédiaire d'une coentreprise, sont établis selon la méthode de l'avancement des travaux, en fonction du ratio des coûts engagés à ce jour par rapport au total estimatif des coûts. Cette méthode est utilisée parce que la direction considère les coûts engagés comme la meilleure mesure disponible du degré d'avancement de ces contrats. Les coûts des contrats comprennent tous les coûts directs des matières et de la main-d'œuvre, ainsi que les coûts indirects liés à l'exécution des contrats, tels que les coûts indirects liés à la main-d'œuvre, aux fournitures, à l'outillage et aux réparations. Dans le cas de contrats à forfait d'envergure s'étendant sur plus d'une année, les produits sont constatés lorsque les travaux atteignent un degré d'achèvement suffisant, soit en général 20 %, pour permettre de déterminer les résultats probables d'une manière raisonnable. Les produits de contrats de consultation liés à la gestion ou à la supervision des travaux de construction de tiers sont constatés uniquement en fonction des honoraires perçus. Les produits des contrats en régie intéressée et contrôlée sont constatés en fonction des coûts engagés. Une provision est constituée pour les pertes sur contrat prévues, dès que ces pertes deviennent évidentes. Les produits tirés des contrats et les coûts connexes sont ajustés en fonction des ordres de modification dont le prix et l'étendue ont été approuvés. Dans le cas des ordres de modification dont le prix n'a pas été approuvé, les produits tirés des contrats sont constatés à hauteur des coûts engagés ou, s'ils sont inférieurs à ces coûts, à hauteur du montant du recouvrement probable. Le bénéfice tiré de ces ordres est comptabilisé une fois seulement que le prix a été convenu. En cas de litiges au sujet des paiements supplémentaires pour modifications aux contrats, retards, travaux supplémentaires ou modifications de modalités, la société, conformément à ses conventions comptables, comptabilise tous les coûts liés à ces changements, mais ne constate pas les produits qu'elle prévoit tirer de ces litiges tant qu'ils ne sont pas réglés, même si elle croit pouvoir obtenir une pleine indemnisation des clients.

Groupe Aecon Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

Les coûts reportés des contrats et les produits non facturés représentent l'excédent des coûts engagés et des produits perçus sur les montants facturés à l'égard de contrats non achevés. Les produits reportés représentent l'excédent des montants facturés sur les coûts engagés et les produits perçus à l'égard de contrats non achevés. Les avances sur contrats sont comptabilisées à titre de produits reportés et représentent des paiements anticipés reçus de clients pour la mobilisation de personnel, de matériel et de services relativement à un projet.

Le cycle d'exploitation, ou la durée, de plusieurs contrats de la société dépasse un an. Tous les actifs et les passifs se rapportant à ces contrats sont inscrits à titre d'actifs et de passifs à court terme, puisqu'il est prévu qu'ils seront réalisés ou réglés au cours du cycle d'exploitation du contrat.

Comptabilisation des activités de l'aéroport actuel de Quito et de la coentreprise de construction de Quito

La société détient une participation directe de 42,3 % dans la société Corporacion Quiport S.A. (la « coentreprise Quiport ») qui a le contrat de concession pour l'aéroport de Quito. La société détient également une participation de 50 % dans la coentreprise (la « coentreprise de construction ») chargée de la construction du nouvel aéroport de Quito. La société comptabilise ces participations selon la méthode de la consolidation proportionnelle, en vertu de laquelle elle inscrit au bilan consolidé sa quote-part des actifs et des passifs de la coentreprise Quiport et de la coentreprise de construction et inscrit à l'état consolidé des résultats sa quote-part des produits et des charges de ces coentreprises. Pour les besoins de la conversion des devises, la coentreprise Quiport est présentée comme un établissement autonome ayant pour monnaie de mesure le dollar US et la coentreprise de construction est présentée comme un établissement pleinement intégré.

Conformément aux PCGR, la quote-part des produits et du bénéfice de la coentreprise de construction revenant à la société est réduite de la participation de la société dans la coentreprise Quiport. Le montant du bénéfice ainsi éliminé sera comptabilisé sur la durée du contrat de concession du nouvel aéroport de Quito.

Stocks

Les stocks sont comptabilisés au coût ou à la valeur de réalisation nette, si celle-ci est moins élevée. Le coût des matières et des fournitures est fixé selon la méthode de l'épuisement successif, et les stocks d'agrégats sont établis au coût moyen pondéré.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique, moins l'amortissement cumulé. Toutes les carrières d'agrégats sont amorties selon la méthode proportionnelle à l'extraction. Les autres immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire à des taux annuels avoisinant la durée utile estimative des actifs, comme suit :

Bâtiments	de 20 à 40 ans
Matériel et outillage	de 2 à 15 ans

Lorsque des coentreprises sont créées pour l'exécution d'un contrat unique et que du matériel est acquis pour être utilisé dans le cadre du contrat et cédé à l'achèvement du contrat, le coût de ce matériel, déduction faite de la valeur de récupération, est porté aux coûts du contrat et n'est pas inclus dans les immobilisations corporelles.

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont soumis à un test de dépréciation périodiquement ou lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable d'un actif dépasse les flux de trésorerie nets futurs non actualisés prévus. Cette perte de valeur correspond à l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur.

Groupe Aecon Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

Placements

Les participations dans les entités sur lesquelles la société exerce une influence notable sont comptabilisées au moyen de la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation; elles sont constatées au coût, majoré de la part revenant à la société du bénéfice ou de la perte à ce jour, moins les dividendes reçus.

Les autres participations dans des entités sur lesquelles la société n'exerce pas d'influence notable ni un contrôle exclusif ou conjoint sont comptabilisées au coût. Les placements comptabilisés au coût qui subissent une baisse de valeur durable sont dévalués en conséquence.

Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition représente l'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur des actifs nets identifiables acquis. L'écart d'acquisition n'est pas amorti, mais est soumis à un test de dépréciation une fois par année ou plus souvent lorsque le contexte laisse présager une perte de valeur. Lorsque la juste valeur estimative de l'écart d'acquisition est inférieure à sa valeur comptable, le montant représentant l'écart est passé en résultat.

Impôts sur les bénéfices

La société applique la méthode axée sur le bilan pour comptabiliser ses impôts sur les bénéfices futurs. Selon cette méthode, des actifs et des passifs d'impôts futurs sont constatés pour tenir compte des écarts temporaires entre la valeur fiscale d'un actif ou d'un passif et sa valeur comptable inscrite au bilan consolidé. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont calculés aux taux pratiquement en vigueur qui devraient s'appliquer aux périodes au cours desquelles les écarts temporaires sont censés se résorber. Une provision pour moins-value est constituée à l'égard des actifs d'impôts futurs si leur recouvrabilité ne peut être considérée comme plus probable qu'improbable.

Régimes d'avantages sociaux

La société constate le coût des prestations de retraite sur les périodes pendant lesquelles il est prévu que les salariés seront en service en retour de prestations. La société offre à son personnel salarié des régimes de retraite à cotisations déterminées et des régimes de retraite à prestations déterminées (dont le nombre de membres a été gelé au 1^{er} janvier 1998). La société verse des cotisations équivalentes à celles des salariés participant aux régimes à cotisations déterminées, lesquelles sont fondées sur un pourcentage de la rémunération. Dans le cas des régimes à prestations déterminées, les coûts des services rendus pendant l'exercice sont portés aux résultats au fur et à mesure qu'ils s'accumulent en fonction des services rendus par les salariés pendant l'exercice. Les obligations au titre des prestations constituées sont déterminées par des actuaires indépendants, qui utilisent les hypothèses les plus probables formulées par la direction, et les prestations constituées sont calculées au prorata des années de service. Tout ajustement découlant de modifications aux régimes est amorti sur la durée moyenne prévue du reste de la carrière active du groupe de salariés couverts par les régimes. Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active du groupe de salariés couverts par les régimes si l'ajustement est supérieur à 10 % du montant le plus élevé entre les actifs des régimes et les obligations au titre des prestations. Les gains et pertes actuariels se situant en deçà du seuil de 10 % ne sont pas portés aux résultats.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

La juste valeur des obligations légales futures estimatives liées aux coûts de remise en état par suite de la mise hors service des mines et des carrières exploitées dans le cadre des activités d'extraction d'agrégats est constatée à titre de passif au moment où les obligations prennent naissance. Une augmentation correspondante de la valeur comptable de l'actif connexe est comptabilisée et amortie sur la durée de vie de l'actif. Le passif s'accroît au fil du temps par voie d'imputation d'une charge annuelle de désactualisation aux résultats et il est

Groupe Aecon Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

réduit des coûts réels de remise en état. Le montant du passif est réévalué chaque exercice et peut varier si des modifications sont apportées aux exigences réglementaires ou aux estimations des coûts.

Incitatifs à la location

Les incitatifs à la location sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail.

Régimes de rémunération à base d'actions

La société offre des régimes de rémunération à base d'actions, qui sont présentés à la note 16. Les options sur actions sont émises à un prix d'exercice qui ne peut être inférieur au cours du marché des actions de la société à la date d'émission. La société a recours à la méthode de la juste valeur pour comptabiliser les rémunérations à base d'actions.

Conversion des devises

Les actifs et les passifs monétaires de la société, de ses établissements étrangers et des contreparties étrangères, à l'exception des établissements autonomes, sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date du bilan consolidé; les éléments non monétaires sont convertis aux taux de change en vigueur au moment où les actifs ont été acquis ou les passifs, contractés. Les produits et les charges sont convertis aux taux en vigueur au moment de la conclusion de l'opération. Les gains et les pertes de change sont pris en compte dans le bénéfice net de l'exercice.

Les actifs et les passifs des établissements étrangers autonomes de la société dont la monnaie de mesure n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan consolidé, et les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen de l'exercice. Les gains et les pertes de change découlant de la conversion de l'investissement net de la société dans ces établissements sont inscrits dans un poste distinct du cumul des autres éléments du résultat étendu.

Tous les autres gains et pertes de change sont inscrits dans les états consolidés des résultats.

Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé d'après le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé d'après la méthode du rachat d'actions, qui permet de calculer l'effet dilutif des options sur actions, et d'après la méthode de la conversion hypothétique, qui permet de calculer l'effet dilutif des titres convertibles. Selon la méthode du rachat d'actions, les options sont présumées être exercées seulement lorsque le prix d'exercice est inférieur au prix moyen des actions de la société, tandis qu'en vertu de la méthode de la conversion hypothétique, les titres convertibles sont présumés être convertis au début de la période (ou au moment de leur émission, si elle survient plus tard).

Capitalisation des intérêts

Les intérêts sur les fonds ayant servi à financer la construction des concessions sont capitalisés pour les périodes précédant les dates auxquelles les actifs deviennent disponibles.

2) Modification de conventions comptables

En date du 1^{er} janvier 2008, la société a adopté les nouvelles normes comptables ci-après publiées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA »).

Groupe Aecon Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

Informations à fournir concernant le capital

Chapitre 1535 du *Manuel de l'ICCA*, « Informations à fournir concernant le capital » : ce chapitre établit les critères de présentation i) des objectifs, politiques et procédures de gestion du capital de l'entité; ii) des données quantitatives sur ce qu'elle considère comme du capital; iii) des exigences en matière de capital auxquelles elle est soumise et si elle s'y est conformée et iv) si elle ne s'y est pas soumise, des conséquences de cette inapplication. Se reporter à la note 24 pour plus de détails.

Instruments financiers – informations à fournir et présentation

Chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir » et chapitre 3863, « Instruments financiers – présentation » du *Manuel de l'ICCA* : le chapitre 3862 modifie les obligations d'informations du chapitre 3861 et exige des entités qu'elles fournissent dans leurs états financiers consolidés des informations permettant aux utilisateurs d'apprécier l'importance des instruments financiers par rapport à leur situation et à leur performance financières consolidées de même que des informations sur la nature et l'ampleur des risques associés aux instruments financiers et aux dérivés non financiers. Le chapitre 3863, « Instruments financiers – présentation » reprend les exigences de présentation des instruments financiers du chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation ». Se reporter à la note 22 pour plus de détails.

Stocks

Chapitre 3031 du *Manuel de l'ICCA*, « Stocks », qui a remplacé le chapitre 3030 : le nouveau chapitre précise la méthode de détermination du coût des stocks de même que le traitement des autres coûts admissibles dans le calcul de la valeur des stocks.

L'adoption des normes mentionnées précédemment n'a eu aucune incidence marquée sur la situation financière consolidée ni sur les résultats d'exploitation de la société.

Instruments financiers – comptabilisation et évaluation

Le 1^{er} janvier 2007, la société a adopté le chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », qui établit les normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des instruments dérivés non financiers. Aux termes de ce chapitre, les actifs et les passifs financiers, y compris les instruments dérivés, doivent être constatés au bilan consolidé lorsque la société devient partie aux dispositions prévues par le contrat sous-jacent à l'instrument financier ou à l'instrument dérivé non financier. En outre, tous les instruments financiers doivent être évalués à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés. Pour les périodes subséquentes, l'évaluation dépend du classement de l'instrument financier et diffère selon qu'il a été classé comme détenu à des fins de transaction, comme disponible à la vente, comme détenu jusqu'à son échéance, comme un prêt ou une créance ou comme un instrument devant être inclus dans les autres passifs financiers. En date du 1^{er} janvier 2007, la société a comptabilisé dans les états financiers consolidés l'ajustement transitoire suivant : les retenues de garantie à recevoir et les retenues de garantie à payer ont été évaluées à la juste valeur, ce qui a donné lieu à l'imputation aux bénéfices non répartis d'une charge nette après impôts de 400 \$.

Modifications comptables futures

L'ICCA a publié le chapitre 3064 de son *Manuel*, intitulé « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », qui précise que certains coûts ne peuvent être capitalisés que lorsqu'ils se rattachent à un élément qui répond à la définition d'actif. Le chapitre 1000, « Fondements conceptuels des états financiers », a également été modifié à des fins d'uniformisation avec cette nouvelle norme. Les normes nouvelles et modifiées entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2009 pour la société. Celle-ci ne prévoit pas que l'adoption de ces normes aura une incidence importante sur ses résultats financiers.

Groupe Aecon Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

L'ICCA a aussi publié le chapitre 1582, « Regroupements d'entreprises », en remplacement du chapitre 1581, ainsi que le chapitre 1601, « États financiers consolidés », et le chapitre 1602, « Participations sans contrôle », qui remplacent ensemble le chapitre 1600 du *Manuel*. Selon le chapitre 1582, le prix d'achat utilisé dans un regroupement d'entreprises est fondé sur la juste valeur des actions échangées à leur valeur de marché à la date d'échange. En outre, pratiquement tous les coûts d'acquisition qui sont actuellement capitalisés au titre du prix d'achat devront être passés en charges. Les passifs éventuels devront être constatés à leur juste valeur à la date d'acquisition et réévalués à la juste valeur avec comptabilisation en résultat pour chaque période suivante jusqu'à leur extinction. À l'heure actuelle, seuls les passifs éventuels qui sont éteints et à payer sont inclus dans le coût d'acquisition de l'entreprise. De plus, un écart d'acquisition négatif devra être immédiatement porté en résultat, contrairement à l'exigence actuelle qui consiste à l'éliminer en le soustrayant des actifs dans la répartition du prix d'achat. Les chapitres 1601 et 1602 modifient et étoffent les normes de préparation des états financiers consolidés à la suite d'un regroupement d'entreprises. Les trois chapitres entrent en vigueur pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2011 et devront être appliqués prospectivement.

En février 2008, le Conseil des normes comptables (« CNC ») du Canada a confirmé que les entités canadiennes ayant une obligation publique de rendre des comptes devront adopter les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011 (la « date de transition »). La société publiera des états financiers consolidés établis selon les IFRS à compter du premier trimestre terminé le 31 mars 2011, avec des données comparatives. Comme l'incidence de l'adoption des IFRS sur les états financiers consolidés de la société sera vraisemblablement importante, la société a entrepris l'élaboration de son plan de convergence afin d'assurer le passage à la publication et à la présentation des états financiers ainsi qu'aux informations à fournir selon les IFRS d'ici la date butoir du 1^{er} janvier 2011. La société continue d'évaluer l'incidence éventuelle des IFRS sur ses états financiers consolidés. Le processus sera continu vu la publication de nouvelles normes et recommandations par l'International Accounting Standards Board et le CNC. La société n'a pas l'intention d'adopter les IFRS par anticipation avant le 1^{er} janvier 2011.

3) Trésorerie et équivalents, trésorerie, titres négociables et dépôts à terme soumis à des restrictions et dette bancaire

- a) Au 31 décembre 2008, la trésorerie et ses équivalents comprenaient un montant de 62 003 \$ (42 658 \$ en 2007) en dépôt dans des comptes bancaires de coentreprises et de sociétés affiliées auxquels la société n'a pas accès directement. La trésorerie soumise à des restrictions de 28 194 \$ au 31 décembre 2008 (34 628 \$ en 2007) représentait la trésorerie en dépôt à titre de garantie d'emprunts contractés et de lettres de crédit émises par la société. Ce montant n'était pas disponible pour les besoins généraux de l'exploitation.
- b) Au 31 décembre 2008, la dette bancaire comprenait la quote-part de la société dans les emprunts bancaires de la coentreprise qui a construit le projet hydroélectrique de Nathpa Jhakri, en Inde, soit un montant de 2 631 \$ (6 986 \$ en 2007) portant intérêt au taux moyen pondéré de 11,84 % (9,3 % en 2007). Le montant total de la marge de crédit à l'exploitation et des emprunts de la coentreprise, soit 5 846 \$ (15 524 \$ en 2007), est garanti par des lettres de crédit qui sont garanties par la société.

4) Coentreprises

La société participe à plusieurs coentreprises constituées ou non en personnes morales. Les états financiers consolidés comprennent la part de la société dans l'actif, le passif, les produits, les charges, le bénéfice net et les flux de trésorerie de ces coentreprises.

- a) Le tableau suivant présente la quote-part de la société dans l'actif, le passif, les capitaux propres des coentrepreneurs, les produits, les charges, le bénéfice net (la perte) et les flux de trésorerie des coentreprises. Le montant des charges ayant servi au calcul du bénéfice net (de la perte) des coentreprises

Groupe Aecon Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

comprend les impôts sur les bénéfices des entités qui sont individuellement responsables du versement des impôts. Les impôts sur les bénéfices ne sont pas pris en compte lorsqu'ils ont trait aux coentreprises dont les impôts sur les bénéfices sont la responsabilité des coentrepreneurs. Les impôts sur les bénéfices inclus dans les charges des coentreprises ont représenté une charge d'impôts sur les bénéfices de 3 469 \$ (économie d'impôts sur les bénéfices de 399 \$ en 2007).

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Actif		
Impôts exigibles	146 536 \$	118 594 \$
Immobilisations corporelles	1 720	2 643
Autres	173 568	114 335
	321 824 \$	235 572 \$
Passif		
Impôts exigibles	84 098 \$	66 572 \$
Passif à long terme	162 514	126 110
Capitaux propres des coentrepreneurs	75 212	42 890
	321 824 \$	235 572 \$
Produits	213 847 \$	179 188 \$
Charges	199 086	183 510
Bénéfice net (perte)	14 761 \$	(4 322) \$
Flux de trésorerie liés aux		
Activités d'exploitation	39 863 \$	16 068 \$
Activités d'investissement	(35 489)	(15 894)
Activités de financement	8 491	4 336
	12 865 \$	4 510 \$

- b) La société est soit éventuellement, soit directement responsable des obligations de ses coentreprises non constituées en personnes morales (voir les notes 11 et 15). L'actif des coentreprises peut servir à acquitter ces obligations.
- c) La société est partie à des opérations avec ses coentreprises dans le cours normal des activités. Ces opérations sont mesurées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie qui a été établie et acceptée par les parties concernées. Pour l'exercice 2008, la société a constaté des produits de 84 717 \$ (42 130 \$ en 2007) tirés des opérations avec ses coentrepreneurs. Au 31 décembre 2008, les comptes débiteurs de la société comprenaient un montant de 13 284 \$ (4 275 \$ en 2007) à recevoir de ses coentreprises, et les comptes créditeurs et charges à payer comprenaient un montant de 2 433 \$ (2 359 \$ en 2007) à payer à ses coentreprises.
- d) Voir les informations supplémentaires à la note 27.

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

5) Droits de concessionnaire

La société a comptabilisé les droits de concessionnaire comme suit :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Droits de concessionnaire visant l'exploitation de l'aéroport actuel de Quito, déduction faite de l'amortissement cumulé de 39 251 \$ (18 704 \$ en 2007)	30 585 \$	38 135 \$
Droits de concessionnaire visant l'exploitation du nouvel aéroport de Quito	137 411	71 148
	167 996 \$	109 283 \$

a) Informations générales

La société détient une participation directe de 42,3 % dans la société équatorienne Corporación Quiport S.A., qui a pour principales activités : a) la gestion et l'exploitation de l'aéroport international actuel Mariscal Sucre (l'« aéroport actuel de Quito ») jusqu'à sa fermeture et à la mise en service d'un nouvel aéroport, et b) la conception, le financement, la construction, l'exploitation et l'entretien du nouvel aéroport international de Quito (le « nouvel aéroport de Quito ») aux termes d'un contrat de concession conclu avec Corporación Aeropuerto y Zona Franca del Distrito Metropolitano de Quito (« CORPAQ »). La participation directe de 42,3 % de la société reflète sa participation de 45,5 % dans la coentreprise Quiport, une fois prise en compte l'incidence de sa quote-part d'un intérêt passif de 7 % attribué à l'un des autres associés au titre de sa participation au projet. En vertu du contrat de concession conclu avec la CORPAQ, la coentreprise Quiport s'est vu accorder une concession d'une durée de 35 ans débutant le 27 janvier 2006. Au terme de cette période de concession, la CORPAQ deviendra propriétaire de l'ensemble des installations. Les bénéfices tirés de l'exploitation de l'aéroport actuel de Quito doivent être réinvestis dans le nouvel aéroport de Quito.

b) Comptabilisation des activités de l'aéroport actuel de Quito

En guise de contrepartie pour la conception et le financement du nouvel aéroport de Quito, la coentreprise Quiport s'est vu accorder le droit d'exploiter l'aéroport actuel de Quito pendant la période de construction du nouvel aéroport de Quito et d'en tirer les bénéfices connexes. Selon les PCGR, une entité qui acquiert un actif « en nature » doit évaluer cet actif à la juste valeur à la date d'acquisition. Par conséquent, la coentreprise Quiport a évalué son droit d'exploitation de l'aéroport actuel de Quito à la juste valeur et a inscrit au bilan consolidé un actif incorporel (soit les « droits de concessionnaire »). En date de la conclusion des modalités financières du contrat de concession en 2006, par suite d'une évaluation indépendante de la contrepartie reçue par un cabinet comptable international indépendant, une valeur de 64 000 \$ CA, l'équivalent à cette date de 57 337 \$ US, a été attribuée à la part de cet actif qui revient à la société. La coentreprise Quiport amortit les droits de concessionnaire sur la durée résiduelle du droit d'exploitation de l'aéroport actuel de Quito, en fonction de l'utilisation des installations (trafic aérien estimatif). Le montant compensatoire représentant le solde des produits reportés liés à la concession (soit la valeur de la contrepartie qu'a reçue la coentreprise Quiport pour concevoir et financer le nouvel aéroport de Quito) sera amorti par voie d'imputation aux résultats sur la durée de l'entente de concession visant le nouvel aéroport de Quito. Par conséquent, le bénéfice tiré de l'exploitation de l'aéroport actuel de Quito, qui est constaté selon la méthode habituelle, est réduit du montant correspondant à la charge d'amortissement annuelle liée aux droits de concessionnaire de l'aéroport actuel de Quito.

Groupe Aecon Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

c) Comptabilisation des coûts liés au nouvel aéroport de Quito

Au 31 décembre 2008, la quote-part des coûts de construction du nouvel aéroport de Quito revenant à la société, soit 137 411 \$ (71 148 \$ en 2007), a été comptabilisée à titre de droits de concessionnaire visant l'exploitation du nouvel aéroport de Quito. L'amortissement des droits de concessionnaire ne débutera qu'une fois la construction du nouvel aéroport de Quito achevée. Par conséquent, aucune charge d'amortissement n'a été comptabilisée pour la présente période ni pour la ou les périodes antérieures.

La participation de la société dans la concession de l'aéroport de Quito est constatée selon la méthode de la consolidation proportionnelle, selon laquelle la quote-part des actifs, des passifs, des produits et des charges de la concession de l'aéroport de Quito, qui revient à Aecon est présentée proportionnellement dans chaque poste des états financiers consolidés. Par conséquent, les états financiers consolidés de la société incluent sa quote-part de la dette sans recours liée au projet contractée pour financer la construction du nouvel aéroport (voir la note 10).

6) Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôts sur les bénéfices diffère du montant qui aurait été obtenu par l'application des taux réglementaires combinés fédéral et provincial (Ontario) du Canada au bénéfice avant impôts. Cet écart découle de ce qui suit :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et participations minoritaires	87 949 \$	49 557 \$
Taux d'imposition prévu par la loi	33,5 %	36,1 %
Charge d'impôts sur les bénéfices prévue	(29 463)	(17 900)
Incidence des éléments ci-dessous sur les impôts sur les bénéfices :		
Diminution de la provision pour moins-value	3 404	14 631
Incidence de la modification des taux d'imposition pratiquement en vigueur sur les soldes d'impôts futurs	96	3 958
Écarts avec les taux d'imposition provincial et étrangers	2 206	1 310
Intérêts théoriques non déductibles	(412)	(919)
Charges de rémunération à base d'actions non déductibles	(1 011)	(164)
Autres charges non déductibles	(639)	(733)
Gains (pertes) de change	142	(844)
Partie des gains (pertes) en capital exonérée d'impôts	(826)	270
Autres	(316)	(39)
	2 644	17 470
Charge d'impôts	(26 819) \$	(430) \$

Groupe Aecon Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

La société et certaines de ses filiales ont cumulé des reports en avant de pertes fiscales autres qu'en capital totalisant environ 65 317 \$ (113 164 \$ en 2007), qui pourront servir à réduire le bénéfice imposable d'exercices à venir et qui viennent à échéance comme suit :

2009	65 \$
2010	131
2014	3 855
2015	7 169
2026	2 874
2027	22 156
2028	29 067
	65 317 \$

Les actifs d'impôts futurs s'établissent comme suit :

	2008	2007
Actifs d'impôts canadiens		
Pertes d'exploitation et pertes en capital reportées en avant, montant net	21 289 \$	37 646 \$
Provisions passées en charges aux fins comptables et déduites aux fins fiscales une fois réglées	2 940	2 353
Immobilisations corporelles		
Excédent de la valeur comptable nette sur la valeur fiscale	(7 265)	(4 897)
Contrats à long terme, y compris les coentreprises ¹⁾	(40 676)	(38 458)
Autres écarts temporaires	412	46
Autres écarts à long terme	1 026	6 794
Total des actifs d'impôts futurs, avant la provision pour moins-value	(22 274)	3 484
Provision pour moins-value		
Solde au début de l'exercice	(3 404)	(26 210)
Prélèvements à partir des activités de l'exercice écoulé	3 404	14 631
Prélèvements pour compenser le montant net du passif d'impôts futurs découlant de l'acquisition d'une filiale	-	8 175
Provision pour moins-value à la fin de l'exercice	-	(3 404)
Total des (passifs) actifs d'impôts futurs canadiens	(22 274)	80
Actifs d'impôts futurs à l'étranger		
Contrats à long terme, y compris les coentreprises	(5 616)	(4 847)
Total des passifs d'impôts futurs à l'étranger	(5 616)	(4 847)
Total des passifs d'impôts futurs, montant net	(27 890) \$	(4 767) \$
Classés à titre de		
Actifs d'impôts futurs à long terme	20 622 \$	36 140 \$
Passifs d'impôts futurs à court terme	(48 512)	(40 907)
Total des passifs d'impôts futurs	(27 890) \$	(4 767) \$

- 1) Montant découlant de l'écart attribuable à l'utilisation de la méthode de l'avancement des travaux aux fins comptables et à l'utilisation d'une méthode fondée sur les contrats inachevés et les montants facturés moins les coûts, à l'exclusion des retenues de garantie contractuelles, aux fins fiscales.

Groupe Aecon Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

Les activités de la société sont complexes et les interprétations fiscales, les règlements et les lois qui s'y appliquent peuvent changer. La société estime que le montant inscrit à titre de passifs d'impôts futurs et d'autres passifs d'impôts reflète les hypothèses les plus probables de la direction quant à son exposition aux impôts sur les bénéfices (voir la note 15 d)).

7) Immobilisations corporelles

	2008		
	Coût	Amortissement cumulé	Montant net
Terrains et améliorations	6 106 \$	- \$	6 106 \$
Bâtiments	21 693	6 050	15 643
Carrières d'agrégats	38 736	6 138	32 598
Matériel et outillage	100 421	52 435	47 986
	166 956 \$	64 623 \$	102 333 \$

	2007		
	Coût	Amortissement cumulé	Montant net
Terrains et améliorations	6 106 \$	- \$	6 106 \$
Bâtiments	18 223	4 823	13 400
Carrières d'agrégats	36 950	5 095	31 855
Matériel et outillage	92 741	46 997	45 744
	154 020 \$	56 915 \$	97 105 \$

Les immobilisations corporelles comprennent un montant de 8 793 \$ (10 755 \$ en 2007) au titre de matériel détenu en vertu de contrats de location-acquisition, dont l'amortissement cumulé s'établit à 5 532 \$ (4 724 \$ en 2007).

8) Placement de concession à long terme

Le placement de concession à long terme, qui s'élevait à 32 685 \$ au 31 décembre 2008 (32 685 \$ en 2007), représente la participation de 25 % que détient la société dans Derech Eretz Highways (1997) Ltd. (« Derech Eretz »), société propriétaire des droits de concessionnaire de l'autoroute transisraélienne. La société comptabilise cette participation au coût. Aux termes du contrat de concession conclu avec l'État d'Israël et de conventions de prêt, la société est tenue d'obtenir les approbations nécessaires si elle souhaite vendre une partie ou la totalité de cette participation. De plus, les actionnaires existants ont un droit de préemption quant à l'acquisition de cette participation dans le cas où elle serait vendue et ont également un droit de participation proportionnelle dans le cas où elle serait vendue à un tiers. Aux termes d'une entente conclue avec l'État d'Israël, la participation de la société dans Derech Eretz serait ramenée à environ 12 % si les options attribuées à l'État d'Israël étaient exercées.

Groupe Aecon Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

En juillet 2007, Derech Eretz a remboursé une partie de sa créance de second rang, dont la part de la société se chiffrait à 10 048 \$. Aux fins de comptabilisation, ce remboursement a été traité comme un remboursement de capital, de sorte qu'il n'a eu aucune incidence sur le bénéfice déclaré de la société. Compte tenu de ce remboursement partiel, la valeur comptable du placement se chiffrait à 32 685 \$ au 31 décembre 2008 et la participation de la société était toujours de 25 %.

9) Autres actifs

		<u>2008</u>	<u>2007</u>
Écart d'acquisition	a)	9 804 \$	12 451 \$
Comptes débiteurs à long terme	b)	8 903	7 019
Placements en actions	c)	7 972	-
Dépôt au titre de l'impôt sur les bénéfices (note 15 d))		5 414	5 414
Actifs de retraite (note 20)		5 253	2 127
Commissions d'engagement	d)	883	871
Autres	e)	3 007	4 308
		<u>41 236 \$</u>	<u>32 190 \$</u>

- a) En 2008, l'écart d'acquisition a diminué de 1 735 \$, ce qui rend compte de l'ajustement de la répartition du prix d'achat lié à l'acquisition de Leo Alarie and Sons Limited à la fin de 2007. La réduction de l'écart d'acquisition a été compensée par les augmentations au titre des immobilisations corporelles et du fonds de roulement, de 1 489 \$ et 354 \$ respectivement. L'incidence nette correspond à une majoration de 108 \$ de la contrepartie versée.

En 2008, l'écart d'acquisition a également baissé de 1 151 \$ en raison de la dépréciation de l'écart d'acquisition restant lié à l'acquisition des activités de Cegerco (Montréal) dans le secteur des bâtiments. Cette perte attribuable à la dépréciation de l'écart d'acquisition a été incluse dans la charge d'amortissement inscrite à l'état consolidé des résultats en 2008.

- b) Les comptes débiteurs à long terme de 8 903 \$ (7 019 \$ en 2007) comprennent un montant de 7 409 \$ (5 877 \$ en 2007) dû par Derech Eretz. Le montant est recouvrable d'ici le 30 juin 2029 et l'intérêt court au taux annuel de 8 %.

Les comptes débiteurs à long terme comprennent également un montant de 1 494 \$ (1 142 \$ en 2007) à recevoir de Derech Eretz Telecom Ltd., filiale en propriété exclusive de Derech Eretz. Ce montant est payable en versements annuels et des intérêts composés de 6 % par année s'y appliquent. Le montant des versements n'est pas fixe et est fonction des flux de trésorerie nets de l'emprunteur. Les versements de capital et d'intérêts doivent être effectués le 31 décembre de chaque année et le prêt doit avoir été remboursé en entier au plus tard le 31 décembre 2009.

- c) Les placements en actions de 7 972 \$ représentent des placements en actions ordinaires classés comme étant disponibles à la vente aux fins comptables.
- d) Les commissions d'engagement de 883 \$ (871 \$ en 2007) comprennent une somme de 244 \$ liée à la marge de crédit à l'exploitation renouvelable d'une durée de trois ans décrite à la note 10 f) et un montant de 639 \$ lié au financement sans recours des projets de Rouge Valley Health System et Toronto Rehabilitation Hospital décrits aux notes 10 c) et d). Ces frais sont amortis à titre de charges d'intérêts sur la durée des facilités respectives.

Groupe Aecon Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

- e) Le poste « Autres » comprend des actifs incorporels d'une durée de vie limitée totalisant 528 \$ (618 \$ en 2007). Ce poste comprend également des prêts accordés à des administrateurs, à des cadres supérieurs et à des employés, lesquels s'élèvent à néant (520 \$ en 2007). Ces prêts n'étaient pas garantis et portaient intérêt, payable trimestriellement, aux taux trimestriels prescrits par l'Agence du revenu du Canada. Ces prêts, ainsi que les intérêts courus, ont été entièrement remboursés en 2008. Les prêts accordés à des administrateurs, à des cadres supérieurs et à des employés pour l'achat d'actions de la société sont portés en déduction du capital-actions (voir la note 16).

10) Dette à long terme

	2008	2007
Dette sans recours liée au projet		
Financement du projet de la coentreprise Quiport	a) 87 931 \$	64 490 \$
Dette de la coentreprise Quiport envers la CORPAQ	b) 5 542	5 191
Dette liée au projet Rouge Valley Health System	c) 24 723	3 213
Dette liée au projet relatif au Toronto Rehabilitation Hospital	d) 6 011	-
	124 207	72 894
Autre dette à long terme		
Contrats de location-acquisition et emprunts pour du matériel	e) 28 807	33 933
Emprunt à terme	f) -	13 402
Effet à payer	g) 15 091	18 192
Emprunts hypothécaires	h) 6 226	6 633
Emprunts auprès des associés de Derech Eretz	i) 5 462	3 787
Prêt à l'investissement	i) 419	1 402
	56 005	77 349
Total de la dette à long terme	180 212	150 243
Moins : Montants exigibles à court terme		
- Dette sans recours liée au projet	5 542	4 272
- Autre dette à long terme	10 845	13 261
	163 825 \$	132 710 \$

Les principales composantes de la dette à long terme sont les suivantes :

- a) L'engagement de financement par les principaux bailleurs de fonds de la coentreprise Quiport totalise 376 388 \$ US. Au 31 décembre 2008, le financement de premier rang lié au projet accordé à la coentreprise Quiport par les principaux bailleurs de fonds, à 100 %, était de 164 593 \$ US (148 490 \$ US en 2007). Le bilan consolidé de la société au 31 décembre 2008 comprend une dette, déduction faite des coûts d'opération, de 72 193 \$ US (87 931 \$ CA) (65 055 \$ US, ou 64 490 \$ CA, en 2007), représentant la quote-part de la dette de la coentreprise Quiport, qui revient à la société. Cette dette est garantie par les actifs de la coentreprise Quiport et elle est par ailleurs sans recours pour la société.

Groupe Aecon Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

Le financement est libellé en dollars US, est offert pour une période de 15 ans à compter du 28 juin 2006, et porte intérêt à des taux divers, soit variables (dont certains peuvent être convertis en taux fixes), soit fixes, comme suit :

- taux des bons du Trésor des États-Unis à 91 jours, majoré de 4 % (53 % de l'engagement de financement total);
- TIOL sur six mois majoré de 4,5 % (20 % de l'engagement de financement total);
- 4,9 % majoré d'une commission de 26,51 % sur les montants déboursés (17 % de l'engagement de financement total); et
- 10,32 % (10 % de l'engagement de financement total).

L'entente ne prévoit aucun versement au titre du remboursement pendant la période de construction mais prévoit la capitalisation de toutes les charges d'intérêt pendant la construction (voir la note 17).

- b) La dette de 4 550 \$ US (5 542 \$ CA) (5 237 \$ US, ou 5 191 \$ CA, en 2007) de la coentreprise Quiport envers la CORPAQ correspond à la quote-part revenant à la société d'un montant à payer à la CORPAQ par la coentreprise Quiport relativement au projet de construction de l'aéroport international de Quito. Le solde devrait être remboursé en 2009. Cette dette ne porte pas intérêt, est libellée en dollars américains et a été actualisée au taux de 10,65 %.
- c) Au 31 décembre 2008, le financement lié au projet de Rouge Valley Health System s'élevait à 24 723 \$ (3 213 \$ en 2007). Le montant total du financement disponible pendant la période de construction est de 57 034 \$ et le remboursement est exigible à la fin du projet. Le remboursement sera entièrement financé par un montant forfaitaire versé par Infrastructure Ontario à la fin de la période de construction. Cette dette est garantie par les actifs du projet et est sans recours envers la société. Les intérêts sur la dette, calculés au taux annuel de 5,3 %, sont incorporés au solde de l'emprunt.
- d) Au 31 décembre 2008, le financement lié au projet visant le Toronto Rehabilitation Hospital se chiffrait à 6 011 \$ (néant en 2007). Le montant total de l'emprunt pouvant être contracté au cours de la période de construction est de 101 848 \$. Un premier versement de 53 177 \$ sur l'emprunt est exigible le 19 mai 2010, et le solde est remboursable à la fin du projet. Cet emprunt est garanti par les actifs liés au projet et est sans recours envers la société. Les intérêts sur l'emprunt, calculés au taux annuel de 5,567 %, sont incorporés au solde de l'emprunt.
- e) Au 31 décembre 2008, les contrats de location-exploitation et les emprunts pour du matériel portaient intérêt à des taux fixes et variables s'établissant en moyenne à 6,03 % (5,91 % en 2007) par année et étaient garantis par certaines pièces de matériel. Ces emprunts pour du matériel incluent notamment :

Le 1^{er} février 2007, la société a établi une nouvelle facilité d'emprunt pour du matériel sur laquelle elle a prélevé un montant de 12 699 \$ pour financer une partie de l'acquisition de The Karson Group (voir la note 19). La facilité à terme, qui porte intérêt à un taux fixe de 6,4 %, est garantie par du matériel de The Karson Group et sera remboursée sur une période de sept ans par versements mensuels. Au 31 décembre 2008, l'encours de cet emprunt à terme, déduction faite des coûts d'opération, s'établissait à 9 853 \$ (11 408 \$ en 2007).

Le 20 décembre 2007, la société a établi une nouvelle facilité d'emprunt pour du matériel sur laquelle elle a prélevé un montant de 15 535 \$ pour financer une partie de l'acquisition des actifs de Leo Alarie and Sons Limited (voir la note 19). La facilité à terme, qui porte intérêt à un taux fixe de 6,5 %, est garantie par certains éléments du matériel acquis et sera remboursée sur une période de sept ans par versements mensuels. Au 31 décembre 2008, l'encours de cet emprunt à terme, déduction faite des coûts d'opération, s'établissait à 13 659 \$ (15 428 \$ en 2007).

Groupe Aecon Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

- f) Le 13 août 2008, la société a signé avec un consortium de prêteurs une nouvelle facilité de crédit de premier rang d'une durée de trois ans. Cette nouvelle ligne de crédit à l'exploitation renouvelable de 100 000 \$ remplace la facilité qu'avait précédemment établie la société, qui comprenait un prêt de 15 000 \$ d'une durée de trois ans et une ligne de crédit à l'exploitation renouvelable d'un montant de 50 000 \$ et d'une durée de trois ans. Cette nouvelle facilité, qui vient à échéance le 15 juin 2011, est également assortie de modalités prévoyant la prorogation pour une durée de un an (soit jusqu'au 15 décembre 2009) de la facilité de lettres de crédit spéciale de 25 000 \$ qui avait été utilisée relativement à certaines obligations financières et garanties d'exécution de la coentreprise chargée du projet de Nathpa Jhakri, en Inde. La ligne de crédit à l'exploitation porte intérêt au taux préférentiel majoré de 1,35 % par an. Une commission d'engagement est payable trimestriellement sur la tranche inutilisée de la ligne de crédit à l'exploitation, au taux de 25 points de base par an. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, la société a comptabilisé une charge d'intérêts de 64 \$ (néant en 2007) au titre de cette commission d'engagement.

En 2007, la totalité du montant de l'emprunt à terme a été touchée en vertu de la convention de crédit précédente, et l'emprunt a ensuite été converti en emprunt libellé en dollars US. Cet emprunt sur trois ans en dollars US porte intérêt au TIOL majoré de 2,75 %, et les intérêts sont exigibles mensuellement, à terme échu, le premier jour de chaque mois. Depuis le 1^{er} octobre 2007, des remboursements en capital de 500 \$ US sont exigibles trimestriellement, et le solde sera exigible à l'échéance. En 2008, la société a remboursé l'emprunt à terme en totalité et, par conséquent, le solde au 31 décembre 2008 était de 0 \$ (13 520 \$ US, ou 13 402 \$ CA, en 2007).

- g) En guise de contrepartie partielle pour l'acquisition de The Karson Group en 2007, la société a émis un effet à payer d'un montant de 21 225 \$ en faveur du vendeur. Cet effet, qui ne porte pas intérêt et qui est garanti par certaines pièces de matériel de The Karson Group, a été actualisé à un taux de 8 % de façon à lui attribuer une juste valeur de 16 949 \$ à la date d'acquisition. L'effet est remboursable en versements annuels égaux échelonnés sur une période de cinq ans commençant le 31 janvier 2008. En 2008, la société a comptabilisé une charge d'intérêts de 1 144 \$ (1 243 \$ en 2007) représentant l'accroissement des intérêts sur l'effet à payer.
- h) Les emprunts hypothécaires sont garantis par certains actifs immobiliers de la société. L'encours porte intérêt à un taux fixe moyen annuel de 7,3 % (7,2 % en 2007) et est remboursable en versements mensuels de capital et d'intérêts amortis sur une période allant de 5 à 25 ans.
- i) Au 31 décembre 2008, les emprunts contractés auprès des associés de Derech Eretz totalisaient 16 858 NIS (5 462 \$ CA) (14 777 NIS, ou 3 787 \$ CA, en 2007). Ces emprunts portent intérêt au taux de 8 % et sont généralement remboursables au moment de la réception des distributions de Derech Eretz.
- j) En 2006, la société a emprunté 1 650 \$ US (1 923 \$ CA) à Airport Development Corporation, associée dans la coentreprise chargée du projet de l'aéroport international de Quito. Cet emprunt, qui a servi à financer une partie des apports de capital de la société au projet, ne porte pas intérêt et sera remboursé en entier au plus tard le 31 octobre 2009. Au 31 décembre 2008, le solde s'établissait à 344 \$ US (419 \$ CA) (1 414 \$ US, ou 1 402 \$ CA, en 2007).

Le taux d'intérêt moyen pondéré sur l'encours de la dette à long terme à la fin de l'exercice était de 6,0 % (6,9 % en 2007).

Groupe Aecon Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

Les versements exigibles sur la dette à long terme au cours des cinq prochains exercices et par la suite s'établissent comme suit :

2009	16 387 \$
2010	36 592
2011	31 517
2012	16 281
2013	18 988
Par la suite	60 447
	<hr/>
	180 212 \$

11) Garanties

La société a des garanties en cours s'élevant à 11 968 \$ (24 208 \$ en 2007) qui se rapportent aux obligations financières et aux obligations liées à l'exécution du projet hydroélectrique de Nathpa Jhakri, en Inde. Ces garanties sont appuyées par des lettres de crédit émises par la société (voir la note 10 f)).

Relativement au projet de l'autoroute transisraélienne, la société a fourni deux garanties conjointes et solidaires, une garantie continue quant à la bonne exécution par le concessionnaire, dans lequel la société détient une participation de 25 %, ainsi qu'une garantie contre la fuite de fonds provenant du péage, laquelle est une garantie que fournit au concessionnaire l'exploitant de l'autoroute à péage, dans lequel la société a une participation de 30,6 %. Cette garantie porte sur la perception des droits de péage auprès des usagers de l'autoroute au cours de la période d'exploitation et sur les tarifs des péages. Ces garanties échoient à la fin de l'accord de concession, soit en 2029. La garantie continue (à 100 %) s'élève à 32 400 \$ US (39 463 \$ CA) (32 400 \$ US, ou 32 118 \$ CA, en 2007) et est renouvelée en entier chaque année, que des prélèvements aient été effectués ou non. La société a émis une lettre de crédit de 8 100 \$ US (9 866 \$ CA) (8 100 \$ US, ou 8 030 \$ CA, en 2007) au titre de sa quote-part de la garantie continue, et ses partenaires ont de la même façon émis des lettres de crédit en garantie de leur quote-part respective. La garantie contre la fuite de fonds provenant du péage (à 100 %) est entrée en vigueur lorsque la construction de l'autoroute s'est terminée et est renouvelable chaque année pour un montant de 33 000 NIS majoré de l'indexation cumulée (15 601 \$ CA) (montant de 33 000 NIS majoré de l'indexation cumulée, ou 11 990 \$ CA, en 2007) ou un montant correspondant à 6 % des produits annuels tirés du péage, si ce dernier montant est moins élevé.

Outre ce qui précède, la société a consenti des lettres de crédit d'un montant de 2 400 NIS (778 \$ CA) (2 400 NIS, ou 615 \$ CA, en 2007) à l'appui d'obligations d'exécution requises du concessionnaire relativement à la construction d'un prolongement de l'autoroute transisraélienne. Ces lettres de crédit sont garanties par la trésorerie. En outre, l'exploitant du projet d'autoroute transisraélienne, dans lequel la société détient une participation de 30,6 %, a fourni des lettres de crédit au concessionnaire pour étayer les garanties d'exécution liées à l'exploitation de l'autoroute et pour obtenir des avances de ce dernier. Ces lettres de crédit, qui se chiffrent à 27 351 NIS (8 862 \$ CA) (31 577 NIS, ou 8 093 \$ CA, en 2007), sont émises par l'intermédiaire des facilités de crédit de l'exploitant et sont partiellement garanties par la trésorerie.

Relativement au projet d'aéroport international de Quito, la société a fourni des lettres de crédit d'un montant de 14 325 \$ US (17 448 \$ CA) (16 800 \$ US, ou 16 654 \$ CA, en 2007) qui se rapportent à ses autres obligations financières et une lettre de crédit d'un montant de 29 393 \$ US (35 801 \$ CA) (30 203 \$ US, ou 29 940 \$ CA, en 2007) qui se rapporte à diverses garanties pour éventualités. Au nom de la société, Exportation et développement Canada (« EDC ») a fourni aux institutions financières émettrices des garanties à l'appui de ces lettres de crédit. Ces garanties demeureront en vigueur jusqu'à ce que les obligations financières aient été remplies et que les conditions sous-jacentes aux garanties pour éventualités aient été remplies ou levées. Relativement aux garanties fournies par EDC, la société a dû donner en dépôt à celle-ci un montant total de 1 500 \$ US (1 827 \$ CA) (1 500 \$ US, ou 1 487 \$ CA, en 2007), qui était inclus dans la trésorerie soumise à des

Groupe Aecon Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

restrictions dans les bilans consolidés. La société a également fourni une garantie d'un montant de 3 129 \$ US (3 811 \$ CA) couvrant 50 % de la facilité de crédit établie en vue de faciliter le déblocage d'une partie des fonds retenus pour la coentreprise de construction de l'aéroport de Quito, et son associé a aussi émis une garantie relativement au solde de 50 %.

La société a également émis des lettres de crédit pour garantir des avances de 10 500 \$ US (12 789 \$ CA) (16 150 \$ US, ou 16 009 \$ CA, en 2007) consenties par la coentreprise de construction de l'aéroport de Quito. La somme reçue a été utilisée comme garantie des lettres de crédit.

En outre, la société et son partenaire de coentreprise ont fourni des cautionnements conjoints et solidaires à l'égard d'obligations d'exécution de 67 055 \$ US (81 673 \$ CA) (67 055 \$ US, ou 66 472 \$ CA, en 2007) liées à la construction et à la concession, un cautionnement de remise par anticipation de 74 466 \$ US (90 700 \$ CA) (74 466 \$ US, ou 73 818 \$ CA, en 2007) et une garantie de libération des retenues de garantie de 20 685 \$ US (25 194 \$ CA) (20 685 \$ US, ou 20 505 \$ CA, en 2007). Dans chaque cas, EDC a fourni des garanties à l'appui des obligations de la société. Relativement aux garanties fournies par EDC, la société a dû donner en dépôt à celle-ci un montant total de 2 000 \$ US (2 436 \$ CA) (2 000 \$ US, ou 1 983 \$ CA, en 2007), qui était inclus dans la trésorerie soumise à des restrictions dans les bilans consolidés.

La société a également fourni des garanties d'exécution totalisant 10 898 \$ (7 640 \$ en 2007) qui sont appuyées par des garanties qu'a émises EDC en faveur de la société à l'égard de certains projets internationaux pour la fabrication et la fourniture de matériel par sa filiale, Innovative Steam Technologies Inc.

En outre, la société a fourni, dans le cours normal de ses activités, des lettres de crédit totalisant 37 210 \$ (14 867 \$ en 2007) à l'appui d'obligations financières et d'obligations de bonne exécution de ses activités en Amérique du Nord.

Dans le cadre du financement envisagé lié au projet de Rouge Valley Health System, la société a fourni une garantie à l'égard des frais de financement additionnels (intérêts et frais) engagés par une société en propriété exclusive participant au projet dans l'éventualité de retards dans l'achèvement des travaux de construction. Cette garantie est limitée à 5 000 \$. La société a également fourni une garantie pour les obligations de la société contractées dans le projet aux termes d'une facilité d'emprunt de 5 000 \$ établie pour financer les coûts supplémentaires liés aux retards et aux besoins du fonds de roulement découlant de paiements différés ou de changements dans le calendrier des travaux.

Dans le cadre du financement du projet visant le Toronto Rehabilitation Hospital, la société a fourni une garantie à l'égard des frais de financement additionnels (intérêts et frais) qui pourraient être engagés advenant un retard dans l'achèvement des travaux ou un cas de défaut aux termes du contrat de construction ou de l'entente liée au projet. Cette garantie est limitée à 12 000 \$ ou au montant correspondant à 10 % du coût de construction garanti, si celui est moins élevé.

Aux termes de nombreux contrats conclus entre les coentreprises de la société et des propriétaires de projets, chaque partenaire est responsable conjointement et individuellement de l'exécution des contrats. Au 31 décembre 2008, la valeur des travaux inachevés dont les partenaires des coentreprises de la société étaient responsables et dont celle-ci pourrait devoir payer les coûts était d'environ 418 004 \$ (311 058 \$ en 2007). Une grande partie de ce montant était garantie par des cautionnements d'exécution. Si la société devait prendre en charge ces travaux supplémentaires, elle aurait le droit de recevoir la part du montant facturé par le partenaire aux propriétaires du projet conformément au contrat de coentreprise.

Au fil du temps, la société a cédé certaines de ses activités. En vertu des conventions de vente, la société pourrait devoir indemniser l'acheteur pour des obligations liées à des événements qui se sont produits avant la conclusion de la vente, notamment concernant des questions fiscales et des questions liées à l'environnement, à des litiges, à l'emploi ou à des déclarations faites par la société. La société n'est pas en mesure de déterminer le montant de ces indemnités éventuelles du fait que celles-ci sont tributaires du dénouement d'événements

Groupe Aecon Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

futurs incertains, dont la nature et la vraisemblance ne peuvent être déterminées à l'heure actuelle. Le montant maximal des garanties ne peut cependant pas excéder le produit de la cession. La société n'a encore jamais eu à verser de montants importants à titre d'indemnisation en vertu de ces conventions.

12) Débentures convertibles

Les composantes des débentures subordonnées convertibles s'établissent comme suit :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Composante passif :		
Débenture échéant le 17 mars 2010	- \$	30 114 \$
Inscrite à titre de :		
Passif à long terme	- \$	30 114 \$
Composante capitaux propres :		
Débenture échéant le 17 mars 2010	- \$	2 101 \$

En mars 2005, la société a émis pour 32 500 \$ de débentures subordonnées convertibles non garanties échéant le 17 mars 2010. Les débentures portaient intérêt au taux annuel de 8,25 % payables tous les six mois. En 2008, une tranche de ces débentures convertibles, d'une valeur de 31 675 \$, a été convertie en 4 167 795 actions ordinaires. En 2007, des débentures convertibles d'une valeur de 825 \$ ont été converties en 108 552 actions ordinaires.

En novembre 2004, la société a émis pour 30 000 \$ de débentures subordonnées convertibles non garanties échéant le 2 novembre 2009. Les débentures portaient intérêt au taux annuel de 8,25 % payables tous les six mois. En 2007, une tranche de ces débentures convertibles, d'une valeur de 29 500 \$, a été convertie en 3 933 252 actions ordinaires et une tranche de 500 \$ a été remboursée en trésorerie.

La charge d'intérêts liée aux débentures se compose de l'intérêt calculé sur la valeur nominale des débentures et les intérêts théoriques annuels représentant l'augmentation de la valeur comptable des débentures. Les intérêts comptabilisés se présentent comme suit :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Charge d'intérêts sur la valeur nominale	520 \$	4 690 \$
Intérêts théoriques représentant l'augmentation de valeur	147	1 295
	<u>667 \$</u>	<u>5 985 \$</u>

La composante passif des débentures s'établit comme suit :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Composante passif financier	- \$	29 574 \$
Intérêts théoriques représentant l'augmentation de valeur	-	540
	<u>- \$</u>	<u>30 114 \$</u>

Groupe Aecon Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

13) Autres passifs

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Incitatifs à la location	1 719 \$	1 900 \$
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	1 656	1 177
	<u>3 375 \$</u>	<u>3 077 \$</u>

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

La société constate les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et les actifs à long terme connexes associés à la remise en état des sablières et des carrières exploitées dans le cadre des activités d'extraction d'agrégats menées en Ontario.

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Passif découlant des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	1 177 \$	982 \$
Accroissement des obligations	408	136
Charge de désactualisation	71	59
	<u>1 656 \$</u>	<u>1 177 \$</u>

Le montant total des flux de trésorerie estimatifs non actualisés requis pour assurer la remise en état des sablières et des carrières se chiffre à environ 14 243 \$. Les coûts de remise en état devraient être engagés entre 2012 et 2108. La valeur future des coûts de remise en état a été calculée d'après un facteur d'inflation de 3 %, puis a été actualisée à un taux de 6 % afin d'obtenir la valeur actualisée de l'obligation.

14) Produits reportés liés à la concession

Dans le cadre de l'acquisition des droits d'exploitation de l'aéroport actuel de Quito en 2006 (voir la note 5 b)), la société a comptabilisé des produits reportés liés à la concession de 57 337 \$ US, ou la contre-valeur en dollars canadiens de 69 837 \$, aux taux de change en vigueur au 31 décembre 2008 (57 337 \$ US ou 56 838 \$ CA en 2007), soit la valeur estimative de l'« incitatif » qu'a reçu la coentreprise Quiport pour aménager, financer et exploiter le nouvel aéroport de Quito. Ces produits reportés seront amortis par voie d'imputation aux résultats sur la durée du contrat de concession du nouvel aéroport de Quito.

Au 28 juin 2006, la coentreprise Quiport avait aussi reçu de CORPAQ des actifs nets totalisant 3 897 \$ US, ou la contre-valeur en dollars canadiens de 4 747 \$ aux taux de change en vigueur au 31 décembre 2008 (3 897 \$ US ou 3 864 \$ CA en 2007), soit le montant des actifs nets qu'elle avait reçus entre la date d'entrée en vigueur du contrat de concession (le 27 janvier 2006) et la date de la conclusion des modalités financières du contrat de concession (le 28 juin 2006). Ce montant représente un incitatif supplémentaire et il a été classé dans les produits reportés liés à la concession dans les bilans consolidés. Comme c'est le cas des autres produits reportés liés à la concession dont il est question ci-dessus, ce montant sera amorti par voie d'imputation aux résultats sur la durée du contrat de concession du nouvel aéroport de Quito.

Au 31 décembre 2008, les produits reportés liés à la concession comprenaient également 2 990 \$ (2 990 \$ en 2007) reçus en 2006 à titre de fonds destinés à l'aménagement et de remboursements de coûts pour le projet de construction de l'aéroport de Quito. Ces produits reportés seront amortis par voie d'imputation aux résultats sur la durée du contrat de concession du nouvel aéroport de Quito.

Groupe Aecon Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

15) Engagements et éventualités

- a) La société a des engagements à l'égard de matériel et de locaux détenus en vertu de contrats de location-exploitation, pour lesquels les paiements minimaux futurs s'établissent comme suit :

2009	20 094 \$
2010	15 483
2011	11 633
2012	6 999
2013	3 785
Par la suite	10 012
	<hr/>
	68 006 \$

- b) La société est partie à des réclamations et litiges, en qualité de demanderesse et de défenderesse. La direction est d'avis que le règlement des réclamations contre la société n'aura pas d'incidence importante sur sa situation financière consolidée. Le montant des règlements ou les montants adjugés seront portés aux résultats consolidés au fur et à mesure que les questions seront réglées.
- c) La société est éventuellement responsable des obligations usuelles des entrepreneurs au chapitre de l'exécution et de l'achèvement des contrats de construction ainsi que des obligations de ses coentrepreneurs dans les coentreprises non constituées en personnes morales, dont l'actif est disponible pour régler toute réclamation qui pourrait être adressée aux coentreprises.
- d) En 2001, la société a reçu du gouvernement fédéral des avis de nouvelles cotisations relativement à des déductions demandées entre 1993 et 1999 par des sociétés remplacées. Les nouvelles cotisations, selon lesquelles ne sont pas admissibles les déductions demandées antérieurement au titre des frais d'aménagement au Canada, s'élevaient à 10 581 \$. Les avis de cotisation des gouvernements provinciaux relativement aux déductions non admissibles au titre des frais d'aménagement au Canada reçus jusqu'à présent totalisent 804 \$. Bien que la société ait déposé des avis d'opposition, elle était tenue de payer 50 % du montant exigé du fédéral et 100 % du montant exigé par la province d'Ontario d'ici à ce qu'une décision soit rendue à l'égard de l'opposition à la réclamation. La société a payé un montant de 5 414 \$ au titre de ces avis de cotisations. L'Agence du revenu du Canada n'a toujours pas répondu aux avis d'opposition. Le total des nouvelles cotisations potentielles du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial, englobant les impôts sur les bénéfices, les intérêts et les pénalités, pourrait se chiffrer à 19 329 \$. La société estime qu'elle a constaté une charge d'impôts sur les bénéfices suffisante pour couvrir, au besoin, la totalité de ces nouvelles cotisations.
- e) En juin 2005, le propriétaire du projet de Nathpa Jhakri, en Inde, Satluj Jal Vidyut Nigam Ltd. (« SJVN ») (auparavant Nathpa Jhakri Power Corporation Limited), a informé Continental Foundation Joint Venture (« CFJV »), coentreprise chargée de la construction du projet dans laquelle la société détient une participation de 45 %, de son intention d'exiger de CFJV des dommages-intérêts extrajudiciaires pour ne pas avoir terminé le projet à temps. Comme le retard a été occasionné par différents facteurs qui étaient indépendants de la volonté de la coentreprise et qui ne relevaient pas de sa responsabilité contractuelle, dont une inondation catastrophique en 2002, CFJV croit que cette réclamation est injustifiée, qu'elle n'est pas étayée par des pièces justificatives et qu'elle n'est pas fondée en droit. La coentreprise a déjà soumis à l'arbitrage deux réclamations visant à couvrir les frais liés aux travaux supplémentaires et au retard de la coentreprise relativement à ces mêmes questions.

En 2008, les arbitres qui examinaient la première des deux réclamations importantes présentées par CFJV relativement au projet hydroélectrique de Nathpa Jhakri, en Inde, ont rendu une décision essentiellement favorable à la coentreprise. Dans leur décision, les arbitres ont rejeté la demande reconventionnelle de dommages-intérêts extrajudiciaires déposée contre CFJV. Ils ont également accordé à CFJV un sursis de

Groupe Aecon Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

livraison intégral et le remboursement des coûts indirects et des intérêts connexes découlant des retards dans le projet, lesquels, ont convenu les arbitres, étaient indépendants du contrôle et de la responsabilité contractuelle de CFJV. CFJV s'attend à obtenir un règlement de 10 000 \$, déduction faite des dépenses; elle a reçu une tranche de 4 000 \$ en 2008 et prévoit toucher le solde de 6 000 \$ au premier trimestre de 2009. Les montants nets reçus par suite des audiences d'arbitrage en 2008 ont été portés en réduction de la valeur comptable du travail en cours non facturé de la coentreprise.

La deuxième réclamation d'environ 56 800 \$ présentée par CFJV et la demande reconventionnelle de dommages-intérêts extrajudiciaires totalisant 12 970 \$ déposée par SJVN, toutes deux à l'égard d'un projet adjacent et concomitant à celui ayant fait l'objet d'un règlement, sont encore à l'étude par les arbitres qui devraient rendre une décision en 2009. Aucune provision n'a été constituée pour les dommages-intérêts extrajudiciaires, et aucun montant n'a été inscrit à titre de recouvrements éventuels découlant de cette réclamation. Ce traitement est conforme à la convention comptable de la société qui consiste à n'ajouter à ses produits que les réclamations qui ont été réglées.

Il est à noter que tous les montants mentionnés dans le paragraphe ci-dessus sont le résultat de la conversion de devises en dollars canadiens effectuée au moyen des taux de change en vigueur le 31 décembre 2008.

- f) La société est partie à une action en justice liée à sa participation antérieure à la construction d'un terminal céréalier situé à Gdansk, en Pologne. La société avait garanti, à l'égard de ce projet, le paiement d'un billet à ordre de 2 500 \$ US, dont l'échéance initiale était le 12 juillet 2001. Toutefois, alléguant la fausse représentation et l'inexécution du contrat de la part des autres parties en cause, la société a conclu que la garantie n'était pas exécutoire. L'action en justice a pour objet d'enjoindre à la société de payer la garantie et des dommages-intérêts totalisant 6 800 \$ CA. La société conteste la validité de l'entente de garantie ainsi que l'obligation de paiement connexe et elle entend défendre vigoureusement sa position. Elle a déposé une demande reconventionnelle de 30 000 \$ CA soutenue par plusieurs motifs, dont la fausse représentation et l'inexécution de contrat. La société estime que sa position dans cette cause est justifiée et que le passif qu'elle a comptabilisé dans ses comptes suffira à couvrir le montant net de l'obligation, le cas échéant, qui pourrait découler du règlement de cette question.
- g) La société est associée dans une coentreprise avec Hochtief Construction AG, qui a construit, dans le Nord québécois, une installation hydroélectrique pour la Société d'énergie de la Baie James, filiale d'Hydro-Québec (le « projet d'Eastmain »). Jusqu'à maintenant, le projet d'Eastmain a occasionné des dépassements de coûts, principalement en raison des modifications qu'a apportées le client à la portée initiale du contrat. La société poursuit actuellement Hydro-Québec en vue d'obtenir le recouvrement de ces coûts supplémentaires. La société estime qu'elle a constitué des réserves suffisantes incorporées à la valeur comptable de ses comptes relativement à d'éventuels non-recouvrements liés à ce projet.
- h) Le concessionnaire de l'aéroport de Quito, comme pour d'autres concessions en Équateur, a fait l'objet d'une attention accrue de la part de la nouvelle administration fédérale. Cette dernière a aussi formulé publiquement certaines critiques à l'égard de la municipalité de Quito liées à son manque de participation au programme de modernisation de l'aéroport national par l'intermédiaire du projet d'aéroport. De plus, le bureau du contrôleur de l'État a recommandé à la municipalité de renégocier le contrat de concession de l'aéroport de Quito. Bien qu'il n'y ait aucune indication que l'administration du pays entend prendre des mesures unilatérales qui iraient à l'encontre des dispositions des contrats qu'Aecon et ses associés ont conclus, le contexte politique reconferme le fait que le projet et les investissements qui y sont associés sont menés dans un pays où les risques et l'incertitude politiques sont généralement élevés. Par conséquent, les risques politiques pourraient influencer défavorablement sur le rendement de la société et sa viabilité financière dans son ensemble, et la valeur de l'investissement de la société dans les activités de concessionnaire de l'aéroport de Quito (la coentreprise Quiport) pourrait s'en trouver réduite en définitive.

Groupe Aecon Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

La société s'est engagée à investir 33 670 \$ US dans le projet de l'aéroport de Quito. Au 31 décembre 2008, la société avait investi une somme de 30 189 \$ US (18 382 \$ US en 2007), portant son investissement total dans les activités de concessionnaire de l'aéroport de Quito à environ 45 000 \$ US. Ce montant comprend la quote-part de la société dans le bénéfice de l'aéroport actuel, laquelle est investie en totalité dans la construction du nouvel aéroport.

Au cours des derniers exercices, la coentreprise Quiport a exercé le droit qu'elle détenait, en vertu du contrat de concession, d'augmenter les tarifs des services rendus aux sociétés aériennes utilisant les installations de l'aéroport actuel de Quito. Ces hausses des tarifs ont par le passé été contestée par certaines sociétés aériennes. Si ces hausses devaient être diminuées ou annulées ou que Quiport se voyait restreindre ou retirer le droit d'augmenter les tarifs à l'avenir, la valeur inscrite des droits de concession liés à l'aéroport actuel de Quito pourrait être réduite en définitive.

Se reporter aux notes 10 et 11 pour les engagements et les éventualités relatifs à la participation de la société dans le projet de l'aéroport de Quito.

16) Capital-actions

	2008		2007	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
Solde au début de l'exercice	42 079 119	162 691 \$	38 069 829	131 975 \$
Actions ordinaires émises à l'exercice d'options	201 000	1 562	205 516	1 451
Actions ordinaires émises à la conversion de débetures i)	4 167 795	32 362	4 041 804	30 937
Remboursement de prêts destinés à l'achat d'actions ii)	-	552	-	532
Actions ordinaires émises, moins les frais de 3 378 \$ iii)	4 000 000	69 622	-	-
Actions ordinaires acquises par la fiducie du régime de rémunération incitative à long terme iv)	(239 990)	(4 145)	(238 030)	(2 204)
Solde à la fin de l'exercice ii) et iv)	50 207 924	262 644 \$	42 079 119	162 691 \$

- i) En 2008, des débetures convertibles d'une valeur nominale de 31 675 \$ et d'une valeur comptable de 30 261 \$ ont été converties en 4 167 795 actions ordinaires au prix de conversion de 7,60 \$ l'action (voir la note 12). En outre, le capital-actions a été augmenté de 2 101 \$ pour rendre compte de la composante capitaux propres des débetures convertibles qui, auparavant, était classée comme composante distincte des capitaux propres.

En 2007, des débetures convertibles d'une valeur nominale de 30 325 \$ et d'une valeur comptable de 28 926 \$ ont été converties en 4 041 804 actions ordinaires à des prix de conversion allant de 7,50 \$ à 7,60 \$ l'action (voir la note 12). En outre, le capital-actions a été augmenté de 2 009 \$ pour rendre compte de la composante capitaux propres des débetures convertibles qui, auparavant, était classée comme composante distincte des capitaux propres.

Groupe Aecon Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

- ii) Conformément aux recommandations de l'ICCA en matière de comptabilisation des prêts destinés à l'achat d'actions consentis à des salariés, ces prêts, sauf en certaines circonstances, doivent être présentés en déduction des capitaux propres. Par conséquent, des prêts totalisant 0 \$ (552 \$ en 2007) ont été portés en diminution du capital-actions. Les intérêts perçus sur ces prêts, compte tenu de la charge d'impôts sur les bénéfices, se sont élevés à 4 \$ (38 \$ en 2007) et ont été comptabilisés dans les capitaux propres à titre d'opération portant sur les capitaux propres. En 2008, une tranche de 552 \$ (532 \$ en 2007) de ces prêts a été remboursée.
- iii) Le 17 avril 2008, la société a émis 4 000 000 d'actions ordinaires à 18,25 \$ l'action. Le produit net, déduction faite de la rémunération des mandataires et des frais d'émission, s'est élevé à 69 622 \$.
- iv) Conformément aux recommandations formulées dans la note d'orientation concernant la comptabilité n° 15 de l'ICCA, « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables », le capital-actions et le nombre d'actions en circulation ont été réduits pour rendre compte des actions achetées par la fiducie chargée de l'administration du régime de rémunération incitative à long terme. Au 31 décembre 2008, la fiducie détenait 691 366 actions (451 376 actions en 2007) d'un coût de 7 615 \$ (3 470 \$ en 2007).

La société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires.

Régimes d'options sur actions

Le 21 juin 2005, les actionnaires de la société ont approuvé un nouveau régime d'options sur actions (« le régime d'options sur actions de 2005 ») pour remplacer le précédent régime d'options d'achat d'actions de 1998. Toutefois, ce changement n'a eu aucune incidence sur les droits octroyés aux porteurs d'options qui avaient été précédemment attribuées et qui étaient toujours en cours en vertu du régime d'options d'achat d'actions de 1998. Le nombre global d'actions ordinaires pouvant être émises aux termes du régime d'options sur actions de 2005 ne doit pas dépasser 2 500 000. À l'instar du régime d'options d'achat d'actions de 1998, chaque émission d'options aux termes du régime d'options sur actions de 2005 indique la période pendant laquelle celles-ci peuvent être exercées (laquelle période ne peut en aucun cas excéder dix ans à compter de la date d'attribution) et prévoit l'échéance des options à la fin de cette période. Le conseil d'administration de la société déterminera la période d'acquisition des droits sous-jacents aux options à la date à laquelle elles seront attribuées.

Des renseignements détaillés sur les actions ordinaires émises à l'exercice d'options et sur les variations du solde des options en cours sont présentés ci-après.

	2008		2007	
	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré
Options en cours au début de l'exercice	1 044 484	6,08 \$	1 200 000	6,06 \$
Options attribuées	1 150 000	14,95	50 000	6,75
Options exercées	(201 000)	5,51	(205 516)	6,13
Solde à la fin de l'exercice	1 993 484	11,26 \$	1 044 484	6,08 \$
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	897 651	8,99 \$	561 150	5,95 \$

Groupe Aecon Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

Les prix d'exercice et les dates d'échéance des options actuellement en cours s'établissent comme suit :

Options sur actions attribuées en	Nombre d'actions	Prix d'exercice	Date d'échéance
2004	40 000	6,30 \$	3 août 2009
2004	16 667	6,20 \$	30 novembre 2009
2005	66 667	5,51 \$	7 novembre 2010
2006	670 150	6,25 \$	27 mars 2011
2007	50 000	6,75 \$	16 janvier 2012
2008	1 150 000	14,95 \$	5 août 2013
	<u>1 993 484</u>		

Toutes les options attribuées, à l'exclusion de celles attribuées en 2006 et en 2008, échoient cinq ans après la date d'attribution et sont acquises aux dates anniversaires de l'attribution, à raison de un tiers par année du nombre total d'options attribuées. Les options attribuées en 2006 et en 2008 échoient cinq ans après la date d'attribution et sont acquises à raison de un quart sur-le-champ et de un quart par année par la suite, à la date anniversaire de l'attribution.

La société a adopté la méthode de la juste valeur pour comptabiliser les options attribuées aux salariés après 2001 et elle comptabilise une charge de rémunération à l'émission d'options sur actions aux termes de ses régimes de 1998 et de 2005. Pour les options attribuées, la juste valeur est établie à la date d'attribution au moyen du modèle d'établissement du prix des options de Black et Scholes, compte tenu des hypothèses suivantes :

	2008	2007
Rendement des actions	1,4 %	0 %
Volatilité prévue	32 %	29 %
Taux d'intérêt sans risque	3,5 %	4 %
Durée moyenne pondérée à courir jusqu'à l'échéance (en années)	3,25	3,5

La juste valeur obtenue est imputée à la charge de rémunération sur la durée d'acquisition des droits sous-jacents aux options.

Au cours de l'exercice, la charge de rémunération et le surplus d'apport ont été majorés de 1 690 \$ (454 \$ en 2007) au titre des options attribuées.

À mesure que ces options sont exercées, les valeurs correspondantes qui avaient été incluses dans le surplus d'apport sont reclassées dans le capital-actions. En 2008, le surplus d'apport a été diminué de 454 \$ (191 \$ en 2007) et le capital-actions a été augmenté du même montant à l'exercice d'options attribuées aux termes des régimes d'options sur actions. Le produit tiré de l'exercice de ces options est crédité au capital-actions.

Régime de rémunération incitative à long terme

En 2005, la société a établi un régime de rémunération incitative à long terme en vertu duquel elle peut attribuer des incitatifs de nature financière à ses cadres dirigeants afin de souligner les efforts qu'ils déploient pour assurer le succès de ses activités. Aux termes de ce régime, le fiduciaire fait l'acquisition d'actions de la société et les détient en fiducie pour ensuite les attribuer aux participants, une fois qu'elles sont acquises et que ceux-ci sont alors en droit de les recevoir.

Groupe Aecon Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

Les attributions d'actions aux participants sont établies d'après les résultats financiers de la société et prennent la forme de droits différés à des actions (« DDA ») ou d'actions temporairement incessibles. Les DDA s'acquièrent au moment où le participant prend sa retraite ou qu'il cesse d'être au service de la société. Les actions temporairement incessibles s'acquièrent graduellement chaque année sur une période de trois ans. La charge de rémunération liée au régime de rémunération incitative à long terme est passée en charges sur la période estimative d'acquisition des droits sous-jacents aux actions attribuées. Sur le plan comptable, les actions attribuées aux salariés admissibles à la retraite sont présumées être acquises dès leur attribution. En 2008, la société a comptabilisé des charges de rémunération de 2 911 \$ (1 379 \$ en 2007) au titre du régime de rémunération incitative à long terme.

Au 31 décembre 2008, la fiducie chargée de l'administration du régime de rémunération incitative à long terme (la « fiducie ») détenait 691 366 actions (451 376 actions en 2007).

La société a établi qu'elle détenait un droit variable sur les capitaux propres résiduels de la fiducie au moment de la dissolution de celle-ci. La fiducie répond donc à la définition d'une entité à détenteurs de droits variables et, à ce titre, elle doit être consolidée par la société conformément aux exigences de la note d'orientation en comptabilité n° 15 de l'ICCA, « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables ». Par conséquent, au 31 décembre 2008, le capital-actions a été réduit de 7 615 \$ (3 470 \$ en 2007) et les charges à payer ont été augmentées du même montant.

Résultat par action

Les calculs du résultat par action sont détaillés ci-dessous. Aux fins du calcul du résultat de base par action, le nombre d'actions ordinaires a été réduit de 0 action ordinaire (941 166 actions ordinaires en 2007) pour tenir compte des prêts destinés à l'achat d'actions par des salariés. Aux fins du calcul du résultat dilué par action, ces actions ont été traitées comme des options.

	2008	2007
Bénéfice net de l'exercice	59 342 \$	48 303 \$
Intérêts sur les débetures convertibles	444	5 985
Bénéfice net dilué	59 786 \$	54 288 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation	48 065 421	37 673 208
Effet des titres dilutifs ⁱ⁾		
Options sur actions	460 302	1 474 444
Débetures convertibles	853 756	7 527 441
Actions détenues dans un compte en fiducie relativement au régime de rémunération incitative à long terme	426 221	247 366
Nombre moyen d'actions ordinaires diluées en circulation	49 805 700	46 922 459
Résultat de base par action	1,23 \$	1,28 \$
Résultat dilué par action	1,20 \$	1,16 \$

- i) Les titres dilutifs sont exclus du calcul du résultat dilué par action lorsqu'ils ont pour effet d'augmenter le bénéfice par action ou de diminuer la perte par action.

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

Surplus d'apport

Les variations du surplus d'apport pour les exercices terminés les 31 décembre s'établissent comme suit :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Solde au début de l'exercice	1 592 \$	1 329 \$
Augmentation (diminution) du surplus d'apport découlant des éléments suivants :		
Attribution d'options sur actions	1 690	454
Exercice d'options sur actions	(454)	(191)
Solde à la fin de l'exercice	<u>2 828 \$</u>	<u>1 592 \$</u>

Dividendes

En 2008, le conseil d'administration de la société a approuvé une augmentation des dividendes annuels qui sont passés à 0,20 \$ l'action, devant être versés en quatre paiements trimestriels de 0,05 \$ l'action. En 2008 aussi, la société a comptabilisé des dividendes déclarés de 9 968 \$ (2 977 \$ en 2007), dont une tranche de 7 423 \$ (0 \$ en 2007) a été versée au cours de l'exercice et le solde, soit 2 545 \$ (2 977 \$ en 2007), a été versé après la fin de l'exercice.

Cumul des autres éléments du résultat étendu

Le cumul des autres éléments du résultat étendu se compose de ce qui suit :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Écarts de conversion, déduction faite des impôts	5 745 \$	(2 701) \$
Ajustements liés à l'évaluation à la valeur du marché des placements disponibles à la vente	145	-
Couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts	-	201
Cumul des autres éléments du résultat étendu	<u>5 890 \$</u>	<u>(2 500) \$</u>

17) Intérêts

Les charges d'intérêts (produits d'intérêts) se composent de ce qui suit :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Intérêts sur la dette à long terme et les débentures	5 998 \$	9 415 \$
Intérêts sur les contrats de location-acquisition	391	286
Intérêts sur la dette à court terme	2 886	1 533
Produits d'intérêts	(8 080)	(5 972)
	<u>1 195 \$</u>	<u>5 262 \$</u>

La coentreprise Quiport capitalise les intérêts pendant la période de construction jusqu'à la date de lancement du projet. Les intérêts imputés aux droits de concession en 2008 se sont chiffrés à 5 486 \$ (4 736 \$ en 2007).

Groupe Aecon Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

18) Renseignements sur les flux de trésorerie

Variation des autres soldes liés à l'exploitation :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Diminution (augmentation) des éléments suivants :		
Comptes débiteurs	(25 422) \$	(13 630) \$
Retenues de garantie à recevoir	(20 011)	(16 198)
Coûts reportés des contrats et produits non facturés	(4 849)	(22 246)
Stocks	(7 486)	(1 108)
Charges payées d'avance	(1 577)	(545)
Diminution (augmentation) des éléments suivants :		
Comptes créditeurs et charges à payer	46 041	72 358
Retenues de garantie à payer	21 088	10 259
Produits reportés	23 288	3 946
Impôts sur les bénéfices à payer	2 493	(2 559)
	<u>33 565 \$</u>	<u>30 277 \$</u>

Autres renseignements supplémentaires :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Intérêts payés en trésorerie	12 065 \$	12 932
Impôts sur les bénéfices payés en trésorerie	1 049	1 039

Comme elles ne nécessitaient aucune sortie de fonds, les opérations suivantes n'ont pas été prises en compte dans les états consolidés des flux de trésorerie :

La valeur des immobilisations corporelles acquises et financées au moyen de contrats de location-acquisition s'est élevée à 1 663 \$ pour l'exercice considéré (1 398 \$ en 2007).

En 2008, des débetures convertibles d'une valeur nominale de 31 675 \$ et d'une valeur comptable de 30 261 \$ ont été converties en 4 167 795 actions ordinaires au prix de conversion de 7,60 \$ l'action (voir les notes 12 et 16). En outre, le capital-actions a été augmenté de 2 101 \$ pour rendre compte de la composante capitaux propres des débetures convertibles qui, auparavant, était classée comme composante distincte des capitaux propres.

En 2007, des débetures convertibles d'une valeur nominale de 30 325 \$ et d'une valeur comptable de 28 926 \$ ont été converties en 4 041 804 actions ordinaires (voir les notes 12 et 16).

19) Acquisitions

Le 20 décembre 2007, la société a acquis les actifs de Leo Alarie and Sons Limited (« LAS »), société de construction dans le nord de l'Ontario. La société a comptabilisé l'acquisition selon la méthode de l'acquisition et les résultats d'exploitation de l'entreprise acquise ont été inclus à compter de la date d'acquisition.

Aux termes de la convention d'achat des actifs, la société a versé 18 919 \$ et a pris en charge une dette de 1 050 \$. L'acquisition a été financée en partie au moyen d'une facilité d'emprunt pour du matériel décrit à la note 10 e).

Groupe Aecon Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

Au cours du premier trimestre de 2007, la société a acquis The Karson Group, importante société de production d'agrégats et de bitume et de construction civile de l'est de l'Ontario. La société a comptabilisé l'acquisition selon la méthode de l'acquisition et les résultats d'exploitation de l'entreprise acquise ont été inclus à compter de la date d'acquisition.

Aux termes de la convention d'achat d'actions, la société a pris en charge la dette de The Karson Group, qui s'élevait alors à 4 663 \$, et a versé un montant de 32 416 \$, dont une tranche de 21 225 \$ a été financée par le vendeur et est remboursable sur cinq ans. L'effet à payer consenti par le vendeur ne porte pas intérêt et a été actualisé à un taux de 8 % de façon à lui attribuer une juste valeur de 16 949 \$ à la date d'acquisition.

Les acquisitions ci-dessus se présentent sommairement comme suit :

Actif net acquis	
Trésorerie	1 520 \$
Fonds de roulement	8 251
Immobilisations corporelles	45 988
Écart d'acquisition	1 289
Partie à court terme de la dette à long terme	(1 901)
Dette à long terme	(3 812)
	<hr/>
	51 335 \$
	<hr/>
Contrepartie	
Trésorerie	34 386 \$
Effet à payer	16 949
	<hr/>
	51 335 \$
	<hr/>

20) Régimes d'avantages sociaux

La société offre des régimes de retraite à prestations déterminées, y compris des régimes complémentaires de retraite à l'intention des dirigeants, et des régimes à cotisations déterminées à l'intention de la quasi-totalité de ses salariés, sauf les salariés syndiqués, lesquels sont couverts par des régimes de retraite interentreprises administrés par les syndicats. Les prestations versées aux termes des régimes à prestations déterminées sont en général fondées sur le nombre d'années de service et la rémunération des salariés à l'approche de la retraite. Les prestations ne sont pas indexées en fonction de l'inflation, sauf dans le cas d'un régime complémentaire de retraite à l'intention des dirigeants, qui est pleinement indexé en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation. La société n'offre pas d'avantages complémentaires de retraite.

La date d'évaluation des actifs des régimes et de l'obligation au titre des prestations utilisée aux fins de la présentation de l'information financière est le 31 décembre. La dernière évaluation actuarielle aux fins de la capitalisation du régime de retraite à prestations déterminées principal a été réalisée en date du 31 décembre 2007. La prochaine évaluation actuarielle sera réalisée en date du 31 décembre 2010.

Groupe Aecon Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

La situation financière et d'autres informations liées aux régimes de retraite à prestations déterminées à l'intention des salariés sont présentées ci-après.

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Variation de la juste valeur des actifs des régimes		
Juste valeur des actifs des régimes au début de l'exercice	32 978 \$	35 643 \$
Rendement réel des actifs des régimes	(6 470)	621
Cotisations patronales	4 201	1 682
Cotisations des participants aux régimes	128	141
Prestations versées	(1 573)	(5 109)
	<u>29 264 \$</u>	<u>32 978 \$</u>
Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice		
Variation de l'obligation au titre des prestations		
Obligation au titre des prestations au début de l'exercice	33 685 \$	39 658 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 216	1 307
Coût financier	1 955	1 848
Prestations versées	(1 573)	(5 109)
Gains actuariels	(4 044)	(4 019)
	<u>31 239 \$</u>	<u>33 685 \$</u>
Obligation au titre des prestations à la fin de l'exercice		
Situation de capitalisation		
Excédent de l'obligation au titre des prestations sur les actifs des régimes	(1 975) \$	(707) \$
Perte actuarielle nette non constatée	7 234	2 780
(Passif) actif transitoire non constaté	(6)	54
	<u>5 253 \$</u>	<u>2 127 \$</u>
Actifs des régimes aux 31 décembre		
Montants constatés dans les bilans consolidés		
Autres actifs	<u>5 253 \$</u>	<u>2 127 \$</u>
Données moyennes pondérées ayant servi au calcul de l'obligation au titre des prestations		
Taux d'actualisation	7,0 %	5,75 %
Taux de croissance de la rémunération future	3,5 %	3,5 %
Catégories d'actifs des actifs des régimes		
Trésorerie et effets à court terme	12,6 %	7,7 %
Titres d'emprunt	34,1 %	34,9 %
Titres de participation	53,3 %	57,4 %

Groupe Aecon Inc.
Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

Les détails de la charge de retraite s'établissent comme suit :

	2008	2007
Charge de retraite		
Coût des services rendus, déduction faite des cotisations des salariés	1 088 \$	1 166 \$
Coût financier	1 955	1 848
Amortissement de la perte actuarielle ¹⁾	21	225
Amortissement du passif transitoire	67	84
Rendement prévu des actifs du régime	(2 056)	(1 980)
	<hr/>	<hr/>
Charge au titre des prestations déterminées	1 075	1 343
Charge au titre des cotisations déterminées	2 517	2 155
Charge au titre du régime de retraite interentreprises	32 048	26 768
	<hr/>	<hr/>
Charge de retraite	35 640 \$	30 266 \$
	<hr/>	<hr/>
Charge engagée au titre des prestations déterminées		
Charge constatée au titre des prestations déterminées, ci-dessus	1 075 \$	1 343 \$
Écart entre le rendement prévu et le rendement réel des actifs du régime	8 526	1 359
Écart entre les pertes actuarielles amorties et les pertes actuarielles encourues	(4 065)	(4 244)
Amortissement du passif transitoire	(67)	(84)
	<hr/>	<hr/>
Charge engagée au titre (produit tiré) des prestations déterminées	5 469 \$	(1 626) \$
	<hr/>	<hr/>
Hypothèses moyennes pondérées ayant servi au calcul de la charge de retraite		
Taux d'actualisation	5,75 %	5,00 %
Rendement à long terme présumé des actifs du régime	6,25 %	6,25 %
Taux d'augmentation de la charge de rémunération future	3,50 %	3,50 %

- 1) Au début de chaque exercice, la société estime si la perte actuarielle non constatée dépasse de plus de 10 % les actifs des régimes ou les obligations au titre des prestations, si celles-ci sont plus élevées. L'excédent des pertes actuarielles non constatées sur ce seuil de 10 % est passé en charges sur la durée résiduelle d'activité du groupe de salariés actifs. Les montants se situant en deçà du seuil de 10 % ne sont pas passés en charges.

Les renseignements sur les flux de trésorerie se présentent comme suit :

	2008	2007
Flux de trésorerie		
Total des cotisations en trésorerie aux régimes de retraite des salariés :		
Régimes à prestations déterminées	4 201 \$	1 682 \$
Régimes à cotisations déterminées	2 517	2 155
Régime de retraite interentreprises	32 048	26 768
	<hr/>	<hr/>
Total des cotisations en trésorerie	38 766 \$	30 605 \$
	<hr/>	<hr/>

Groupe Aecon Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

21) Opérations et soldes entre apparentés

Outre les opérations entre apparentés dont il est fait mention ailleurs dans les notes afférentes aux états financiers consolidés, les informations suivantes décrivent d'autres opérations conclues au cours de l'exercice. Les opérations entre apparentés sont comptabilisées à leur valeur d'échange, soit la contrepartie dont ont convenu les apparentés. En 2008, la société a versé à un cabinet d'experts-conseils dont l'un des associés est aussi administrateur de la société des honoraires de 38 \$ (34 \$ en 2007).

22) Instruments financiers

Justes valeurs

La valeur comptable de la trésorerie et ses équivalents, des titres négociables, des comptes débiteurs et des comptes créditeurs et charges à payer avoisine leur juste valeur, établie d'après l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie, étant donné l'échéance rapprochée de ces instruments. La société considère comme des équivalents de trésorerie tous les placements très liquides productifs d'intérêts dont l'échéance au moment de l'acquisition est d'au plus trois mois. En général, les placements dont l'échéance initiale est supérieure à trois mois et l'échéance résiduelle est inférieure à un an sont classés comme des placements à court terme. Les placements dont l'échéance est supérieure à un an peuvent être classés comme des placements à court terme s'ils sont très liquides et qu'ils représentent des placements en trésorerie disponibles pour le financement des activités courantes. Tous les équivalents de trésorerie et les placements à court terme sont classés comme disponibles à la vente et sont comptabilisés à la juste valeur, et les gains et les pertes non réalisés (à l'exclusion des baisses de valeur durables) sont inclus dans les autres éléments du résultat étendu.

Les autres instruments financiers détenus ou émis par la société comprennent les retenues de garantie à recevoir, les avances sur projets à payer ne portant pas intérêt ou les retenues de garantie à payer, lesquelles sont liées directement à des contrats de construction. Ces montants, de par leur nature même, ne portent pas intérêt, et la contrepartie établie pour tenir compte de la valeur temporelle de l'argent est donc négociée dans le prix des contrats. La société ne prévoit pas vendre ces instruments financiers à des tiers et compte les réaliser ou les régler dans le cours normal de ses activités. Ces instruments n'ont pas de valeur à la cote, étant donné qu'ils ne se négocient pas sur un marché actif et liquide. Par conséquent, la juste valeur des retenues de garantie à recevoir, des avances sur projets à payer ne portant pas intérêt ou des retenues de garantie à payer à moins de un an est réputée avoisiner la valeur comptable. En ce qui concerne les instruments financiers échéant à plus de un an, la société les a évalués à la juste valeur afin de rendre compte de la valeur temporelle de l'argent et du risque de crédit ou du risque d'emprunt associé à ces instruments financiers.

Le placement à long terme de la société dans Derech Eretz, société propriétaire des droits de concessionnaire de l'autoroute transisraélienne, est comptabilisé au coût. Il n'existe aucune valeur liquide ni valeur à la cote pour le placement de la société dans Derech Eretz. Par conséquent, l'information portant sur la juste valeur n'a pas été présentée dans les états financiers consolidés. Le placement dans Derech Eretz est considéré comme s'étant déprécié lorsqu'une baisse de sa juste valeur est jugée durable. La société recourt de façon périodique à une méthode systématique fondée sur les données quantitatives et qualitatives disponibles pour déceler les baisses de valeur potentielles de ses placements. Si le coût d'un placement est supérieur à sa juste valeur, la société évalue, entre autres, les conditions générales du marché, la durée pendant laquelle la juste valeur demeure en deçà du coût et le montant de l'écart, de même que sa capacité et sa volonté de conserver le placement. Elle évalue également les conditions défavorables spécifiques liées à la situation financière et aux perspectives d'exploitation de la société détenue, y compris le rendement dégagé par l'industrie et le secteur d'activité, les avancées technologiques, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et de financement et les cotes de crédit accordées par les agences de notation. Lorsqu'il est établi qu'une baisse de valeur est durable, une perte de valeur est comptabilisée et le coût du placement est établi à nouveau.

Groupe Aecon Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

Les effets à recevoir à long terme inclus dans les autres actifs ont été actualisés au moyen de taux d'intérêt qui font en sorte que leur valeur comptable avoisine leur juste valeur.

La valeur comptable de la dette à long terme avoisine la juste valeur, établie d'après l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie, étant donné que la plupart de ces obligations portent intérêt aux taux du marché.

À l'occasion, la société passe des contrats à terme et a recours à d'autres opérations de couverture des taux de change afin de gérer son exposition aux fluctuations des taux de change liées aux opérations libellées en d'autres monnaies que le dollar canadien, mais elle ne détient ni n'émet de tels instruments financiers à des fins de négociation. Au 31 décembre 2008, la société était partie à des contrats en cours visant la vente de 3 310 euros et de 16 016 \$ US, et l'achat de 70 euros et de 696 \$ US (la vente de 6 652 euros et de 23 970 \$ US et l'achat de 11 978 \$ US en 2007), desquels a découlé une perte de change nette non réalisée de 1 920 \$ (gain net de 951 \$ en 2007). Le gain (la perte) de change net non réalisé représente le montant estimatif que la société aurait reçu ou payé si elle avait mis fin aux contrats à la fin des périodes en cause. La méthode utilisée pour comptabiliser les variations de la juste valeur d'un instrument dérivé dépend de l'utilisation prévue du dérivé et de la façon dont il a été désigné. Dans le cas d'un instrument dérivé désigné comme couverture de juste valeur, le gain ou la perte est porté aux résultats de la période au cours de laquelle survient la variation, tout comme la perte ou le gain compensatoire sur l'élément couvert attribuable au risque couvert. Dans le cas d'un instrument dérivé désigné comme couverture de flux de trésorerie, la partie efficace du gain ou de la perte sur l'instrument dérivé est comptabilisée initialement dans les autres éléments du résultat étendu et est par la suite comptabilisée en résultat lorsque la position couverte influe sur les résultats. La partie inefficace du gain ou de la perte est comptabilisée en résultat. Dans le cas des options désignées comme couvertures de juste valeur ou comme couvertures de flux de trésorerie, les variations de la valeur temporelle sont exclues de l'évaluation de l'efficacité de la couverture et sont comptabilisées en résultat. Les gains et les pertes découlant des variations de la juste valeur des instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme des couvertures aux fins comptables sont comptabilisés en résultat. Bien que la société considère ces contrats comme des couvertures à des fins économiques, aucun des contrats dont il est question ci-dessus n'a été désigné comme couverture à des fins comptables, de sorte que les gains et les pertes non réalisés ont été portés aux résultats de la période.

La société peut recourir à des emprunts libellés en devises pour couvrir son exposition au risque de fluctuation des taux de change découlant de placements dans certains établissements étrangers. La juste valeur réalisée et non réalisée de ces couvertures est prise en compte dans les capitaux propres, au titre des écarts de conversion inclus dans le cumul des autres éléments du résultat étendu et des écarts de conversion compensatoires des actifs nets sous-jacents des établissements étrangers, lesquels sont aussi inclus dans les autres éléments du résultat étendu. Si l'emprunt n'est plus considéré comme efficace pour compenser les variations de valeur de l'élément couvert, ou si la direction juge que la désignation de l'emprunt à titre d'élément de couverture n'est plus appropriée, la juste valeur des couvertures est incluse dans les gains (ou les pertes) de change figurant à l'état consolidé des résultats. Au 31 décembre 2008, la société n'avait aucune couverture désignée à l'égard de ses établissements étrangers. Antérieurement, la société avait désigné son emprunt à terme libellé en dollars américains, d'un montant de 13 520 \$ US au 31 décembre 2007, comme couverture de son investissement net dans certains établissements étrangers. Au 31 décembre 2007, le gain non réalisé de 989 \$, après impôts, découlant de l'évaluation à la juste valeur de cet investissement avait été inclus au titre des écarts de conversion compris dans le cumul des autres éléments du résultat étendu dans les capitaux propres. Par suite du remboursement de l'emprunt à terme au cours du deuxième trimestre de 2008 (voir la note 10), le gain non réalisé découlant de l'évaluation à la juste valeur de cet instrument à la date du remboursement se chiffrait à 436 \$, déduction faite des impôts, et a été inclus dans les écarts de conversion faisant partie du cumul des autres éléments du résultat étendu, composante des capitaux propres, au 31 décembre 2008.

La société conclut des couvertures de flux de trésorerie afin de réduire son exposition à la variabilité de certains flux de trésorerie futurs prévus. Relativement à son emprunt à terme libellé en dollars américains dont il est question ci-dessus, la société a conclu un swap de taux d'intérêt avec une institution financière le 1^{er} octobre 2007 afin de pouvoir gérer son exposition à l'instabilité des taux d'intérêt. En concluant le swap de taux

Groupe Aecon Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

d'intérêt, la société a converti le taux variable de son emprunt à terme en dollars américains, lequel était fondé sur le TIOI majoré de 2,75 %, en un taux fixe de 7,42 %. Le gain non réalisé de 201 \$, après impôts, découlant de l'évaluation à la juste valeur de ce contrat au 31 décembre 2007 a été reporté dans les couvertures de flux de trésorerie comprises dans le cumul des autres éléments du résultat étendu dans les capitaux propres. Par suite du remboursement de l'emprunt à terme au cours du deuxième trimestre de 2008, le gain non réalisé de 274 \$, après impôts, déclaré antérieurement découlant de l'évaluation à la juste valeur de ce contrat a été réalisé et inclus dans l'état consolidé des résultats.

Risque de crédit

Les instruments financiers qui assujettissent la société au risque de crédit comprennent essentiellement la trésorerie et les équivalents, les dépôts à court terme et les titres négociables, les comptes débiteurs, les coûts des contrats reportés et les produits non facturés, les couvertures de change et les swaps de taux d'intérêt.

La société réduit au minimum le risque de crédit associé à la trésorerie et aux dépôts à court terme en s'assurant que ces actifs financiers sont placés auprès d'institutions financières ayant des cotes de solvabilité élevées.

En ce qui a trait aux comptes débiteurs, aux coûts des contrats reportés et aux produits non facturés, la concentration du risque de crédit est limitée par le fait que la société a une clientèle diversifiée et qu'elle exerce ses activités dans divers secteurs et régions géographiques. Des provisions pour pertes éventuelles engagées à la date du bilan consolidé ont été constituées, mais elles ne sont pas significatives.

Le risque de crédit lié aux contrats de change et de swaps de taux d'intérêt découle de la possibilité que la contrepartie à un de ces contrats ne respecte pas les modalités du contrat. Les contreparties aux contrats de change et aux swaps de taux d'intérêt sont des institutions financières canadiennes importantes.

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité s'entend de la possibilité que la société ne soit pas en mesure de satisfaire ses obligations financières à leur échéance. Pour se prémunir contre ce risque, la société s'assure qu'elle aura suffisamment de liquidités pour couvrir ses obligations au moment requis, et ce, en toutes circonstances, tant normales que critiques. Le conseil d'administration établit des prévisions de flux de trésorerie et les passe en revue chaque trimestre pour s'assurer que la continuité du financement est suffisante. Les emprunts à long terme venant à échéance à diverses dates, la société n'est pas exposée à un risque excessif lié au refinancement au cours d'une année.

La trésorerie et les équivalents, les placements à court terme et la trésorerie soumise à des restrictions de la société sont investis dans des placements très liquides productifs d'intérêts.

Le tableau ci-après présente, au 31 décembre 2008, les montants exigibles aux dates d'échéance contractuelles de la dette à long terme de la société, y compris les obligations découlant des contrats de location-acquisition :

	12 prochains mois	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dette sans recours liée au projet	5 542 \$	26 809 \$	15 398 \$	11 472 \$	13 976 \$	51 010 \$	124 207 \$
Contrats de location-acquisition et emprunts pour du matériel	6 040	5 387	5 145	4 809	5 012	3 975	30 368
Autre dette à long terme	4 805	4 396	10 974	-	-	5 462	25 637
	16 387 \$	36 592 \$	31 517 \$	16 281 \$	18 988 \$	60 447 \$	180 212 \$

Groupe Aecon Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

Risque de taux d'intérêt

La société est exposée au risque de taux d'intérêt sur ses dépôts à court terme et sa dette à long terme dans la mesure où ses placements ou ses facilités de crédit sont fondés sur des taux d'intérêt variables. Au 31 décembre 2008, les taux d'intérêt de la dette à long terme de la société s'établissaient comme suit :

	<u>2008</u>
Dette des coentreprises	93 473 \$
Instruments à taux fixe	86 699
Instruments à taux variable	40
Total de la dette à long terme	<u>180 212 \$</u>

La dette à long terme des coentreprises a trait au financement du projet de l'aéroport de Quito (se reporter à la note 10) et, étant donné que les intérêts sont capitalisés pendant la construction du nouvel aéroport, les variations des taux d'intérêt n'auraient eu aucune incidence sur le bénéfice net ni sur le résultat étendu de la période écoulée.

Les variations de taux d'intérêt liées aux instruments d'emprunt à long terme à taux fixe n'auraient pas eu d'incidence sur le bénéfice net ni sur le résultat étendu de l'exercice écoulé.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, une augmentation de 1 % des taux d'intérêt sur la dette à long terme à taux variable de la société n'aurait pas d'incidence importante sur le bénéfice net ni sur le résultat étendu.

Le risque de taux d'intérêt lié à la trésorerie et aux équivalents, à la trésorerie soumise à restrictions et aux dépôts à court terme est limité, compte tenu de l'échéance à court terme de ces instruments.

Risque de change

La société exerçant des activités partout dans le monde, elle est exposée aux fluctuations des taux de change. La société est surtout exposée aux fluctuations du dollar US, du nouveau shekel israélien, de la roupie indienne et de l'euro.

L'exposition de la société au dollar US découle essentiellement de ses participations dans le concessionnaire de l'aéroport de Quito et de son unité d'exploitation américaine du secteur des bâtiments. Étant donné que ces deux investissements sont traités comme des établissements étrangers autonomes à des fins comptables, les variations des taux de change découlant de ces activités n'ont aucune incidence sur le bénéfice net. Ils sont plutôt présentés comme écarts de conversion dans les autres éléments du résultat étendu. En ce qui concerne ces deux investissements, la sensibilité de la société à une appréciation de 10 % du dollar US par rapport au dollar canadien au 31 décembre 2008 aurait donné lieu à une hausse d'environ 6 100 \$ du résultat étendu. L'exposition de la société au dollar US tient également à son placement dans la coentreprise de construction du projet Quito. À l'égard de ce placement, la sensibilité de la société à une appréciation de 10 % du dollar US par rapport au dollar canadien aurait donné lieu à une baisse d'environ 200 \$ du bénéfice net et du résultat étendu au 31 décembre 2008.

L'exposition de la société au nouveau shekel israélien découle essentiellement de sa participation dans Derech Eretz, laquelle est comptabilisée au coût, tandis que l'exposition de la société à la roupie indienne est attribuable à son investissement net dans le projet hydro-électrique Nathpa Jhakri en Inde. Étant donné que la participation dans Derech Eretz est comptabilisée au coût, les variations des taux de change n'auraient pas d'incidence sur le bénéfice net ni sur le résultat étendu, à moins que la participation ne subisse une perte de valeur, tel qu'il a été mentionné précédemment. En ce qui touche au projet hydro-électrique Nathpa Jhakri en Inde, une appréciation de 10 % de la roupie indienne par rapport au dollar canadien aurait donné lieu à une augmentation d'environ 1 000 \$ du bénéfice net et du résultat étendu de la société au 31 décembre 2008.

Groupe Aecon Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

L'exposition de la société au taux de change sur ses emprunts libellés en devises et servant à couvrir son exposition aux fluctuations des taux de change découlant de placements dans certains établissements étrangers est abordée dans la section de la juste valeur susmentionnée dans la présente note portant sur les instruments financiers.

En ce qui concerne toute autre exposition aux taux de change que celle dont il est question ailleurs dans la présente note, le tableau ci-après présente en détail l'incidence d'une appréciation de 10 % du dollar US, du nouveau shekel israélien et de l'euro sur le bénéfice net et sur le résultat étendu par rapport au dollar canadien. L'analyse de sensibilité tient compte des éléments monétaires libellés en devise, mais exclut toutes les participations dans des coentreprises, des établissements étrangers autonomes, des couvertures et dans Derech Eretz, et ajuste l'écart de conversion en fin de période en fonction d'une fluctuation de 10 % des taux de change.

	Incidence du dollar US	Incidence du shekel	Incidence de l'euro
Bénéfice net	900 \$	100 \$	100 \$
Résultat étendu	900 \$	100 \$	100 \$

Pour une dépréciation de 10 % du dollar US, du nouveau shekel israélien et de l'euro par rapport au dollar canadien, il y aurait une incidence égale et inversée sur le bénéfice net et sur le résultat étendu.

23) Informations sectorielles et concentration des activités

La société mène des activités dans quatre principaux secteurs de l'industrie de la construction et des infrastructures, soit les infrastructures, les bâtiments, la construction industrielle et les concessions. La catégorie « Siège social et autres » dont il est question ci-après comprend les charges du siège social et les autres activités qui ne sont pas directement attribuables aux secteurs ainsi que les éliminations intersectorielles.

Infrastructures

Ce secteur comprend tous les aspects de la construction d'infrastructures publiques et privées, y compris des routes et des autoroutes, ainsi que des autoroutes à péage, des barrages, des tunnels, des ponts, des aéroports, des installations maritimes, des systèmes de transport ainsi que des centrales hydroélectriques au Canada essentiellement et, sur une base sélective, ailleurs dans le monde. Ce secteur englobe l'extraction, la fabrication et la fourniture de produits de bitume et d'agrégats ainsi que la construction et l'installation de systèmes de distribution pour les services publics, notamment les réseaux de distribution de gaz naturel, de télécommunications et d'électricité, les réseaux d'aqueduc et d'égout, ainsi que les systèmes de signalisation routière et d'éclairage des autoroutes. Le projet de conception et de construction du nouvel aéroport de Quito est compris dans le secteur des infrastructures.

Bâtiments

Ce secteur se spécialise dans la construction et la rénovation d'immeubles d'habitation, d'établissements institutionnels et d'immeubles commerciaux, dont des centres hospitaliers, des installations scolaires, des immeubles de bureaux, des immeubles industriels, des aérogares, des installations récréatives, des établissements d'enseignement, des ambassades, des centres commerciaux et des tours d'habitation en copropriété. Les travaux dans ce secteur sont surtout concentrés au Canada et dans le nord-ouest des États-Unis. Les services comprennent la construction générale, la gestion de construction contre honoraires, l'ingénierie-construction, la rénovation de bâtiments, l'aménagement locatif et la gestion d'installations.

Groupe Aecon Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

Construction industrielle

Ce secteur comprend toutes les activités de fabrication et de construction industrielle de la société. Ces activités incluent la construction sur place et l'assemblage modulaire pour les secteurs de l'énergie, de la fabrication, de la pétrochimie, de la sidérurgie et de l'automobile. Les activités de ce secteur englobent la construction de centrales d'énergie de remplacement, de centrales à combustibles fossiles et de centrales de cogénération d'énergie, de même que la construction sur place dans des centrales nucléaires et la fabrication et l'assemblage de canalisations spécialisées de petit diamètre. En outre, les activités de ce secteur englobent la conception et la fabrication de générateurs de vapeur à récupération de chaleur à passage unique pour les industries et les centrales électriques. Quoique les activités de ce secteur soient principalement exercées au Canada, la société, par l'entremise de sa filiale Innovative Steam Technologies Inc., vend des générateurs de vapeur à récupération de chaleur à passage unique partout dans le monde.

Concessions

Ce secteur comprend la conception, le financement et l'exploitation de projets d'infrastructures par voie d'ententes de construction-exploitation-transfert, d'ententes de construction-possession-exploitation-transfert et d'autres ententes de partenariat entre les secteurs public et privé. Ce secteur se concentre essentiellement sur l'exploitation, la gestion, l'entretien et l'amélioration d'installations dans lesquelles la société détient une participation et qui font l'objet d'un contrat de concession. À l'heure actuelle, les participations de concessionnaire de la société comprennent celles dans l'autoroute transisraélienne et dans le projet de l'aéroport de Quito. Ce secteur comprend aussi l'exploitation des postes de péage de l'autoroute 104 dans le Canada Atlantique. De plus, il comprend des activités d'aménagement, par l'entremise desquelles la société recherche des occasions d'affaires et, le cas échéant, trouve, au sein de son organisation et de celles de ses partenaires stratégiques, les ressources nécessaires à la réalisation de projets faisant l'objet d'un contrat de concession conclu entre les secteurs public et privé, auxquels la société participe à titre d'investisseur, de constructeur ou d'exploitant.

Groupe Aecon Inc.
Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

a) **Secteurs d'activité**

	2008					
	Infra- structures	Bâtiments	Construc- tion indus- trielle	Concessions	Siège social et autres	Total
Produits	739 374 \$	461 039 \$	612 388 \$	72 081 \$	(7 896) \$	1 876 986 \$
BAIIA i) Amortissement	31 859 \$ (8 143)	2 254 \$ (1 860)	77 619 \$ (2 590)	24 912 \$ (14 321)	(11 927) \$ (579)	124 717 \$ (27 493)
Bénéfice d'exploitation sectoriel (perte) i)	23 716	394	75 029	10 591	(12 506)	97 224
Charges liées à l'injection de capitaux et charges attribuées par le siège social ii)	(22 738)	(146)	(3 779)	(9 932)	36 595	-
Bénéfice sectoriel avant impôts sur les bénéfices	978 \$	248 \$	71 250 \$	659 \$	24 089 \$	97 224
Charges d'intérêts, impôts sur les bénéfices et participations minoritaires						(37 882)
Bénéfice net						59 342 \$
Total de l'actif	392 488 \$	156 257 \$	138 206 \$	248 874 \$	253 039 \$	1 188 864 \$
Actifs incorporels et écart d'acquisition	4 271 \$	1 783 \$	3 750 \$	168 153 \$	-	177 957 \$
Dépenses en immobilisations	4 939 \$	2 475 \$	4 145 \$	-	1 994 \$	13 553
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation i)	29 095 \$	2 315 \$	79 750 \$	24 281 \$	(25 093) \$	110 348

Groupe Aecon Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

	2007					
	Infra- structures	Bâtiments	Construc- tion indus- trielle	Concessions	Siège social et autres	Total
Produits	688 907 \$	385 946 \$	398 148 \$	57 544 \$	(37 798) \$	1 492 747 \$
BAIIA i) Amortissement	28 407 \$ (4 949)	4 806 \$ (422)	38 357 \$ (2 165)	17 593 \$ (13 631)	(6 457) \$ (748)	82 706 \$ (21 915)
Bénéfice d'exploitation sectoriel (perte) i)	23 458	4 384	36 192	3 962	(7 205)	60 791
Charges liées à l'injection de capitaux et charges attribuées par le siège social ii)	(18 574)	(1 187)	(7 518)	(7 947)	35 226	-
Bénéfice sectoriel (perte) avant impôts sur les bénéfices	4 884 \$	3 197 \$	28 674 \$	(3 985) \$	28 021 \$	60 791
Charges d'intérêts, impôts sur les bénéfices et participations minoritaires						(12 488)
Bénéfice net						<u>48 303 \$</u>
Total de l'actif	<u>354 272 \$</u>	<u>107 593 \$</u>	<u>146 613 \$</u>	<u>180 157 \$</u>	<u>122 017 \$</u>	<u>910 652 \$</u>
Actifs incorporels et écart d'acquisition	5 767 \$	2 949 \$	3 750 \$	109 448 \$	-	121 914 \$
Dépenses en immobilisations	3 335 \$	524 \$	1 997 \$	-	417 \$	6 273 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation i)	25 019 \$	4 803 \$	37 395 \$	17 352 \$	(17 364) \$	67 205 \$

- i) Le BAIIA représente le bénéfice ou la perte avant les charges d'intérêts, les impôts sur les bénéfices, l'amortissement et les participations minoritaires. Le bénéfice d'exploitation sectoriel (la perte) représente le bénéfice net (la perte) avant les charges d'intérêts, les impôts sur les bénéfices et les participations minoritaires. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ne tiennent pas compte de la variation des autres soldes liés à l'exploitation. Le BAIIA, le bénéfice (la perte) d'exploitation et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ne sont pas des mesures définies en vertu des PCGR du Canada et sont considérés comme des mesures non conformes aux PCGR. Par conséquent, ces mesures peuvent ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ces mesures ont été présentées et décrites de la façon dont le principal responsable de l'exploitation prend des décisions liées à l'exploitation et évalue le rendement.
- ii) En 2007, la direction a adopté de façon prospective une méthode d'évaluation du rendement des secteurs fondée sur le bénéfice ou la perte d'exploitation sectoriel après les charges liées à l'injection de capitaux et les charges attribuées par le siège social (c.-à-d. le bénéfice [la perte] sectoriel avant les impôts sur les bénéfices). Les charges attribuées par le siège social représentent les charges qu'attribue le secteur du siège social à chacun des autres secteurs au titre des frais de commercialisation indirects et des frais généraux et frais d'administration engagés par la société. Les charges liées à l'injection de capitaux ont trait à la trésorerie, au fonds de roulement et aux capitaux provenant d'emprunts à long terme investis dans chacun des secteurs.

Groupe Aecon Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

b) Secteurs géographiques

	2008	2007
Produits		
Canada	1 655 732 \$	1 342 534 \$
États-Unis	82 644	55 348
Équateur	61 265	46 769
Israël, Inde et autres	77 345	48 096
	1 876 986 \$	1 492 747 \$
Immobilisations corporelles, actifs incorporels et écart d'acquisition		
Canada	111 435 \$	109 443 \$
Équateur	167 996	109 283
États-Unis	859	293
	280 290 \$	219 019 \$

24) Informations à fournir concernant le capital

Aux fins de la gestion du capital, la société définit comme capital le total de ses capitaux propres et de sa dette, compte non tenu de la dette sans recours. La dette comprend la dette bancaire, les emprunts auprès d'un apparenté, les parties à court terme et à long terme de la dette à long terme (compte non tenu de la dette sans recours), ainsi que les parties à court terme et à long terme des débetures convertibles.

Les principaux objectifs de la société dans le cadre de la gestion du capital s'établissent comme suit :

- assurer la continuité de son exploitation;
- démontrer de la souplesse de manière à tirer avantage de contrats et d'occasions de croissance prévus pour assurer des rendements satisfaisants aux actionnaires;
- maintenir un solide capital de manière à conserver la confiance des clients, des investisseurs, des créanciers et du marché;
- offrir un rendement adéquat aux actionnaires;
- se conformer aux clauses de nature financière requises aux termes des diverses facilités de crédit.

La société gère la structure du capital et l'ajuste en fonction de l'évolution de la conjoncture économique. Pour maintenir sa structure du capital et l'ajuster en conséquence, la société peut émettre de nouveaux titres d'emprunt ou rembourser sa dette existante, émettre de nouvelles actions, des titres d'emprunt convertibles, ou ajuster le montant des dividendes payés aux actionnaires. Les décisions sur le plan financier sont généralement prises en fonction de l'opération visée et sont tributaires des besoins en capitaux de la société, des marchés financiers et de la conjoncture au moment de l'opération.

Bien que la société surveille le capital au moyen de diverses mesures, la dette totale (compte non tenu de la dette sans recours) en pourcentage des capitaux propres (ratio dette/capitaux propres) représente la mesure la plus importante pour déterminer véritablement la solidité et la souplesse de son bilan consolidé. Bien que l'incidence cumulative des résultats d'exploitation décevants pour les périodes 2003 et 2004 ait fait augmenter ce pourcentage, qui a atteint un plafond de 112 % à la fin de 2005, celui-ci est passé à 51 % à la fin de 2007. Cette amélioration sensible est attribuable au retour à la rentabilité en 2006, à l'émission d'actions ordinaires en 2006 et à la conversion d'emprunts convertibles en capital-actions en 2007. La conversion de la totalité des titres convertibles de la société en capital-actions au premier trimestre de 2008, l'émission de 4 000 000 d'actions ordinaires et le remboursement de la dette à long terme au deuxième trimestre de 2008 (voir les notes 10 f) et 16) sont les principaux facteurs qui ont contribué à la baisse du ratio dette/capitaux propres, lequel s'est

Groupe Aecon Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

établi à 15,3 % au 31 décembre 2008. Bien que la société soit d'avis que ce ratio est raisonnable, compte tenu de la nature cyclique de ses activités et des attentes du marché relativement à une capitalisation prudente, la société continuera à fournir des efforts pour maintenir une position en capital modérée.

Au 31 décembre 2008, la société respectait l'ensemble de ses clauses restrictives de nature financière. Même si la conformité aux clauses restrictives de nature financière est un facteur important à prendre en compte dans la gestion de la structure du capital de la société, le solide rendement d'exploitation de la société et son ratio dette/capitaux propres prudent ont considérablement atténué l'incidence des clauses restrictives dans le cadre de la gestion du capital.

25) Gain à la vente d'actifs

Au deuxième trimestre de 2007, la société a comptabilisé un gain avant impôts de 3 356 \$ à la suite de la vente de son droit de participer à la coentreprise chargée de la construction du prolongement de l'autoroute transisraélienne.

Au quatrième trimestre de 2007, la société a comptabilisé un gain avant impôts de 4 250 \$ attribuable aux honoraires qu'elle a touchés pour avoir accepté des modifications à une entente de coopération négociée avec Hochtief en 2006 relativement à la vente de sa participation dans la société.

26) Événements postérieurs à la date du bilan

Le 15 janvier 2009, la société a acquis South Rock Ltd., constructeur d'infrastructures établi en Alberta qui est surtout présent sur le marché de la construction de routes dans le sud de l'Alberta. Aux termes de la convention d'achat d'actions, la société a pris en charge la dette d'environ 9 000 \$ de South Rock Ltd. et, sous réserve de certains ajustements postérieurs au règlement, versé une contrepartie en trésorerie d'environ 35 000 \$ pour la totalité des actions en circulation de South Rock Ltd.

Le 2 février 2009, la société et Lockerbie & Hole Inc. (« Lockerbie ») ont annoncé la conclusion d'une entente selon laquelle la société pourrait acquérir, par voie d'un plan d'arrangement, la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Lockerbie pour une contrepartie totale d'environ 220 000 \$. Selon les modalités de l'opération proposée, les actionnaires de Lockerbie recevront une contrepartie de 8,00 \$ par action ordinaire de Lockerbie, laquelle sera versée, au gré de l'actionnaire, sous forme de trésorerie ou d'actions ordinaires d'Aecon, ou les deux, à condition que 75 % de la contrepartie totale soit réglée en trésorerie et le solde de 25 %, en actions ordinaires de la société. La conclusion de l'opération est prévue au début d'avril 2009, moyennant l'approbation des autorités de réglementation, des actionnaires de Lockerbie et de la cour, ainsi que la satisfaction de certaines autres conditions.

La société financera cette opération sans contracter de dettes additionnelles, en effectuant des paiements en trésorerie et en émettant des actions de la société pour environ 55 000 \$, ce qui nécessitera, sous réserve de tout ajustement au moment du règlement, l'émission de quelque 5,4 millions d'actions sur le capital autorisé représentant environ 9 % du nombre dilué pro forma d'actions de la société.

Groupe Aecon Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

27) Coentreprises, renseignements supplémentaires (non vérifiés)

Conformément aux recommandations de l'ICCA, la participation de la société dans les coentreprises est comptabilisée selon la méthode de la consolidation proportionnelle, conformément à laquelle la part des actifs, des passifs, des produits et des charges des coentreprises qui revient à la société est inscrite, ligne par ligne, dans les états financiers consolidés. Compte tenu de l'incidence importante des coentreprises sur les états financiers consolidés de la société, Aecon présente les feuilles de calcul suivantes à titre d'information supplémentaire sur ses comptes, facilitant ainsi, pour le lecteur, la compréhension des actifs, du bénéfice et des ressources financières sous-jacents de la société.

Groupe Aecon Inc.
Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

Bilan consolidé

	(non vérifiés) 31 décembre 2008			31 décembre 2007
	Bilan consolidé compte non tenu des coentreprises	Coentreprises	Bilan consolidé	Bilan consolidé compte non tenu des coentreprises
Actif				
Actif à court terme				
Trésorerie et équivalents	230 870 \$	62 003 \$	292 873 \$	91 948 \$
Trésorerie soumise à des restrictions	20 448	7 746	28 194	22 379
Comptes débiteurs	205 821	53 610	259 431	195 502
Retenues de garantie à recevoir	79 035	13 549	92 584	58 583
Coûts reportés des contrats et produits non facturés	113 256	5 914	119 170	96 984
Stocks	23 582	-	23 582	15 702
Charges payées d'avance	4 444	3 714	8 158	3 557
	<u>677 456</u>	<u>146 536</u>	<u>823 992</u>	<u>484 655</u>
Immobilisations corporelles	100 613	1 720	102 333	94 462
Actifs d'impôts futurs	15 050	5 572	20 622	31 088
Droits de concessionnaire	-	167 996	167 996	-
Placement de concession à long terme	32 685	-	32 685	32 685
Autres actifs	41 236	-	41 236	32 190
	<u>867 040 \$</u>	<u>321 824 \$</u>	<u>1 188 864 \$</u>	<u>675 080 \$</u>
Passif				
Passif à court terme				
Dettes bancaires	-	2 631 \$	2 631 \$	-
Comptes créditeurs et charges à payer	275 775	44 065	319 840	236 957
Retenues de garantie à payer	56 751	3 755	60 506	35 084
Produits reportés	78 419	13 529	91 948	57 319
Impôts sur les bénéfices à payer (à recouvrer)	708	3 307	4 015	(4 411)
Passifs d'impôts futurs	37 243	11 269	48 512	35 202
Partie à court terme de la dette à long terme	10 845	5 542	16 387	13 261
	<u>459 741</u>	<u>84 098</u>	<u>543 839</u>	<u>373 412</u>
Dettes sans recours liées au projet	30 734	87 931	118 665	3 213
Autre dette à long terme	45 160	-	45 160	64 088
Autres passifs	3 375	-	3 375	3 077
Autres passifs d'impôts	15 537	-	15 537	14 733
Produits reportés liés à la concession	2 991	74 583	77 574	2 991
Débiteures convertibles	-	-	-	30 114
	<u>557 538</u>	<u>246 612</u>	<u>804 150</u>	<u>491 628</u>
Participations minoritaires	2 449	-	2 449	933
Capitaux propres	307 053	75 212	382 265	182 519
	<u>867 040 \$</u>	<u>321 824 \$</u>	<u>1 188 864 \$</u>	<u>675 080 \$</u>

Groupe Aecon Inc.
Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

État consolidé des résultats
Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

	(non vérifiés) 2008		2007	
	État consolidé des résultats compte non tenu des coentreprises	Coentreprises	État consolidé des résultats	État consolidé des résultats compte non tenu des coentreprises
Produits	1 663 139 \$	213 847 \$	1 876 986 \$	1 313 559 \$
Coûts directs et charges	(1 523 872)	(142 052)	(1 665 924)	(1 191 137)
	139 267	71 795	211 062	122 422
Frais de commercialisation, frais d'administration et frais généraux	(57 975)	(38 035)	(96 010)	(67 919)
Gains de change	791	690	1 481	3 799
Gain à la vente d'actifs	104	-	104	7 840
Amortissement	(13 105)	(14 388)	(27 493)	(8 205)
Charges d'intérêts	(7 443)	(1 832)	(9 275)	(9 631)
Produits d'intérêts	8 080	-	8 080	5 972
	(69 548)	(53 565)	(123 113)	(68 144)
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et participations minoritaires	69 719	18 230	87 949	54 278
Charge d'impôts sur les bénéfices	(23 350)	(3 469)	(26 819)	(829)
Bénéfice avant participations minoritaires	46 369	14 761	61 130	53 449
Participations minoritaires	(1 788)	-	(1 788)	(824)
Bénéfice net de l'exercice	44 581 \$	14 761 \$	59 342 \$	52 625 \$

Groupe Aecon Inc.
Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

État consolidé des flux de trésorerie
Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

	(non vérifiés)			
	2008		2007	
	État consolidé des flux de trésorerie compte non tenu des coentreprises	Coentreprises	État consolidé des flux de trésorerie	État consolidé des flux de trésorerie compte non tenu des coentreprises
Flux de trésorerie liés aux :				
Activités d'exploitation				
Bénéfice net de l'exercice	44 581 \$	14 761 \$	59 342 \$	52 625 \$
Éléments hors trésorerie				
Amortissement	13 105	14 388	27 493	8 205
Gain à la vente d'actifs	(104)	-	(104)	(7 840)
Amortissement des commissions d'engagement	162	-	162	462
Perte (gain) de change non réalisée	2 530	(2 388)	142	(567)
Intérêts hors trésorerie sur les autres passifs d'impôts	804	-	804	739
Intérêts théoriques représentant l'augmentation de valeur	822	-	822	2 632
Régimes de retraite à prestations déterminées	(3 126)	-	(3 126)	(339)
Impôts sur les bénéfices futurs	18 078	5 045	23 123	5 713
Rémunération à base d'actions	1 690	-	1 690	454
Autres	-	-	-	8
	78 542	31 806	110 348	62 092
Variation des autres soldes liés à l'exploitation :	25 508	8 057	33 565	19 322
	104 050	39 863	143 913	81 414
Activités d'investissement				
Diminution (augmentation) de la trésorerie soumise à restrictions	1 930	7 838	9 768	(9 184)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(13 259)	(294)	(13 553)	(5 775)
Produit de la vente d'immobilisations corporelles	1 062	-	1 062	8 025
Acquisitions	(1 175)	-	(1 175)	(33 229)
Investissement dans les droits de concessionnaire	-	(43 130)	(43 130)	-
Remboursement du placement de concession à long terme	-	-	-	10 048
(Augmentation) diminution des autres actifs	(7 757)	97	(7 660)	(6 968)
Augmentation des participations minoritaires	1 348	-	1 348	973
	(17 851)	(35 489)	(53 340)	(36 110)
Activités de financement				
Diminution de la dette bancaire	-	(5 199)	(5 199)	(6 823)
Émission de titres d'emprunt à long terme	27 521	6 773	34 294	60 373
Remboursement de la dette à long terme	(24 688)	(1 179)	(25 867)	(24 533)
Émission d'actions, déduction faite des frais d'émission	70 729	-	70 729	1 261
Rachat d'actions	(4 145)	-	(4 145)	(2 204)
Remboursement de prêts destinés à l'achat d'actions	552	-	552	532
Remboursement de débentures convertibles	-	-	-	(500)
Dividendes versés	(10 400)	-	(10 400)	-
Intérêts reçus sur les prêts destinés à l'achat d'actions	4	-	4	38
Diminution (augmentation) de la participation dans les coentreprises	(8 096)	8 096	-	11 075
	51 477	8 491	59 968	39 219
Augmentation de la trésorerie et de ses équivalents pour l'exercice	137 676	12 865	150 541	84 523
Incidence des taux de change sur les soldes de trésorerie	1 246	6 480	7 726	(472)
Trésorerie et équivalents au début de l'exercice	91 948	42 658	134 606	7 897
Trésorerie et équivalents à la fin de l'exercice	230 870 \$	62 003 \$	292 873 \$	91 948 \$